INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES ET LES SOCIETES INDUSTRIELLES

(I.F.R.E.S.I.)

INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE SUR LES ECONOMIES ET

LES SOCIETES INDUSTRIELLES

(I.F.R.E.S.I.)

PROGRAMME SCIENTIFIQUE 1986-1987

Formations constitutives

Centre Lillois de Recherches Sociologiques et Economiques (C.L.E.R.S.E.)

Centre de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (C.R.A.P.S.)

Centre de Recherches sur l'Allemagne contemporaine

Economie de la Firme, Vie des Firmes en longue période

Croissance et Développement dans le Nord de la

Laboratoire de Géographie Humaine

Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales (L.A.B.O.R.E.S.)

Université de Lille I/CNRS (UA 345)

Université de Lille II/CNRS (UA 982)

Université de Valenciennes

Université de Lille I/CNRS (UA 936)

Université de Lille HI/CNRS (UA 1020)

Université de Lille I

Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille/CNRS (UA 362)

SOMMAIRE

| PR | SENTATION | p. 3 |
|-----|---|---------------|
| 1. | INTRODUCTION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ENTREPRISES | 9. 5 |
| | l.l. Innovation - Informatisation - Entreprise : l'impact du Réseau Régional de CAO-CFAO dans des P.M.E. du Nord-Pas de Calais | o. 5 |
| | l.2. Stratégies d'innovation des P.M.IP.M.E. et réseaux de transferts technologiques | p. 9 |
| | 1.3. Une analyse comparative des modes de développement et de localisation d'industries à haute technologie en France et au Royaume-Uni | p . 11 |
| | 1.4. Les ouvriers qualifiés, les agents de maîtrise et les techniciens de production dans les industries en cours d'automatisation : comparaison P.M.I./grande entreprise | p.14 |
| 2. | PRODUCTION DE LA FORMATION DANS ET PAR L'ENTREPRISE | p.19 |
| 3. | STRATEGIES DES FIRMES EN PERIODE DE MUTATIONS | p.25 |
| | 3.1. Flexibilité et restructurations | p.25 |
| | 3.2. Le rôle des structures institutionnelles dans les politiques des firmes | p•30 |
| 4. | VIE ECONOMIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL : UNE APPROCHE PLURIDIMENSIONNELLE DANS DEUX BASSINS D'EMPLOI | p.35 |
| 5. | POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET ENTREPRISES PUBLIQUES : L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE DE RECESSION CHARBONNIERE | p.51 |
| 6. | AGRICULTURE, INDUSTRIE, SERVICES : MUTATIONS SOCIO- ECONOMIQUES ET DYNAMIQUE DES SECTEURS | p.55 |
| | 6.1. L'évolution des emplois dans les régions depuis la crise | p.55 |
| | 6.2. La situation comparée des économies des Etats-Unis et de la France dans la division internationale des services | P•59 |
| 7. | LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DES PAYS INDUSTRIALISES : LE CAS DE L'EUROPE DU NORD-OUEST | P•65 |
| 8. | CENTRE D'HISTOIRE DES ENTREPRISES DU NORD-PAS DE CALAIS | p.71 |
| 9. | PROJET DE CONSTITUTION D'UNE BANQUE DE DONNEES SUR LES INGENIEURS | p.81 |
| 10. | | - 0.89 |

PRÉSENTATION

Le projet scientifique de l'I.F.R.E.S.I., mis au point en Juin 1985, se fondait sur un inventaire réaliste des orientations de recherche des formations constitutives, et sur la vérification de leur cohérence. Le présent programme, opérationnalisation du projet initial, s'inscrit dans la même logique. Il correspond à l'étape actuellement atteinte dans la structuration de la communauté de recherche que l'Institut a mission de promouvoir.

On s'était fixé un premier objectif : choisir un certain nombre d'opérations programmées par les diverses équipes à partir de leurs forces et de leurs démarches propres, mais conçues également dans la perspective de la création de l'I.F.R.E.S.I., à laquelle elles avaient contribuée activement. La majorité des opérations ici décrites correspond à ce cas de figure. Mais on a pu aller au-delà de cet objectif minimum: plus rapidement que nous le pensions, un certain nombre d'opérations ont été montées par des chercheurs et équipes relevant de plusieurs formations et disciplines. L'ensemble témoigne de la dynamique induite par un Institut qui n'a, officiellement, que quelques mois d'existence.

On s'est interdit dans la présentation tout rapprochement forcé ou artificiel. Lorsque plusieurs opérations figurent sous la même rubrique, c'est soit en raison de la communauté d'objet et des relations effectives qu'entretiennent les chercheurs, soit parce que les thèmes abordés sont voisins et que les équipes concernées sont convenues d'échanger entre elles résultats et expériences. De ce fait, le tableau qui suit ne donne pas une idée exacte des interactions existant entre équipes et chercheurs.

^{(1) -} Pour chaque opération, figure à la suite du titre le sigle (ou les sigles) des formations impliquées. Lorsqu'une formation est ellemême constituée d'équipes individualisées, le sigle de l'équipe est indiqué en premier, suivi de celui de sa formation d'appartenance.

Reste que, selon les opérations ou ensembles d'opérations, ces interactions sont d'intensité inégale. Le présent affichage constitue un moyen, parmi d'autres, de franchir des pas supplémentaires et de promouvoir de nouvelles coopérations.

On observera que, d'ores et déjà, des chercheurs n'appartenant pas aux formations constitutives sont partie prenante de certaines opérations. Aussi bien ce programme ne constitue-t-il en aucun cas un ensemble clos. A mesure de l'achèvement des travaux en cours, d'autres capacités de recherche viendront s'adjoindre à celles d'ores et déjà engagées. De nouvelles initiatives sont ainsi en préparation sur des thèmes aussi divers que les politiques sociales, par exemple, ou l'évolution des nomenclatures socio-professionnelles. Encore moins l'inscription dans l'actuel programme de l'I.F.R.E.S.I. correspond-elle à un partage à due proportion des moyens propres de l'Institut. Ceux-ci devront au contraire être concentrés pour aider au démarrage ou au soutien d'un nombre restreint d'opérations choisies d'un commun accord. On s'attachera prioritairement à favoriser contacts, rencontres et échanges, et à développer la valorisation de la recherche et de ses résultats.

Tout commentaire additionnel de ce programme serait superflu. Soulignons seulement la place, non point exclusive, mais particulièrement
significative qu'y occupe l'entreprise, dans la multiplicité de ses
dimensions et de ses interactions avec son environnement. Relevons aussi
le début d'affirmation d'une pluridisciplinarité véritable, l'importance
accordée à la comparaison internationale, les liens nouveaux tissés avec
des disciplines "lourdes" (telles que les sciences physiques pour
l'ingénieur), la coexistence de l'ambition théorique, de l'investigation
empirique, et du souci de relations étroites avec les acteurs et partenaires, notamment régionaux. Par delà l'inévitable et légitime diversité
des approches et des référents théoriques, cette posture scientifique
partagée laisse bien augurer de l'avenir d'une coopération que nous nous
sommes engagés à renforcer et enrichir.

1. INTRODUCTION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ENTREPRISES

C.L.E.R.S.E. (UA 345, CNRS/LILLE I)

Très proches les unes des autres par l'interrogation globale qui les sous-tend, les quatre opérations ici présentées n'en demeurent pas moins distinctes, tant par l'angle d'attaque choisi que par la dimension qu'elles privilégient comme objet d'étude. Elles sont néanmoins en forte interaction, favorisée par la participation des chercheurs concernés au séminaire Mutations de la Production, Analyses Economiques et Sociologiques animé au sein du CLERSE par Claude DUBAR et Patrice GREVET. Le même type de relations unit ces opérations à celle décrite au point 2 ("Production de la formation dans et par l'entreprise"), que l'on a néanmoins présentée à part du fait tant de sa spécificité que du réseau d'équipes dont elle est partie prenante.

1.1. INNOVATION - INFORMATISATION - ENTREPRISE : l'impact du du Réseau Régional de CAO-CFAO dans des P.M.E. du Nord-Pas de Calais.

L.A.S.T.R.E.E. - C.L.E.R.S.E

Christian MAHIEU, Chargé de Recherche (Sociologie) au C.N.R.S.

Objet, problématique et hypothèses

Cette recherche s'inscrit dans un ensemble de travaux portant sur les processus d'informatisation-automatisation des entreprises. Jusqu'à ce jour ces travaux n'ont que peu concerné les technologies génératives spécifiques que sont la CAO (conception assistée par ordinateur) et la CFAO (conception fabrication assistées par ordinateur). Lorsque cela a été le cas il s'est

agi des grandes entreprises pour lesquelles ces technologies ont été conques au départ.

Aussi l'introduction de la CAO-CFAO dans les P.M.E. fournit-elle l'occasion d'une amélioration notable des connaissances sur les processus d'informatisation des P.M.E. L'instauration d'un Réseau Régional de CAO-CFAO, à l'initiative de divers acteurs dans la région Nord-Pas de Calais, doit permettre de faciliter cette informatisation (1). On se propose donc d'analyser les modalités d'introduction de l'innovation dans un échantillon de P.M.I. de la région Nord-Pas de Calais destinées à être connectées au réseau.

Du fait de l'originalité de ce Réseau et de ses divers composants, ce seront en effet de nouveaux liens qui s'instaureront entre entreprises, (entre P.M.E. surtout mais aussi entre une grande entreprise et ses sous-traitants), tout comme entre des établissements de Recherche et des P.M.E.

Il importera donc d'envisager la structuration et les modes de fonctionnement du véritable noyau innovateur constitué à cette occasion.

S'agissant plus spécifiquement des P.M.E. elles-mêmes, il s'agira moins d'étudier les conséquences de l'exploitation par ces entreprises de nouveaux équipements de CAO, récemment implantés en leur sein, que de s'interroger, à l'occasion de ce qui constitue pour elles les démarches initiales de leur informatisation future, sur leurs capacités d'anticipation face à des technologies intégratives, compte tenu de leur structuration actuelle.

L'interrogation portera en effet sur les conditions spécifiques de mobilisation des savoir-faire innovatifs, et de transformations projetées en ce qui concerne la mise en oeuvre d'une nouvelle régulation fonction-

^{(1) -} Réseau financé conjointement par la région Nord-Pas de Calais, le Ministère de la Recherche et l'Agence pour le Développement de l'Informatique (A.D.I.). Y sont associés l'Université des Sciences et Techniques de Lille (Lille I), l'Université de Valenciennes-Hainaut Cambrésis, l'I.D.N., l'E.N.S.A.M., l'I.C.A.M., l'E.N.S.T.M.L.D., la D.R.I.R. (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche), le D.R.R.T. (Délégué à la Recherche et à la Technologie), le C.I.S.E., le C.R.C.I., l'A.D.I., l'A.D.E.P.A. (Agence pour le Développement de la Productique appliquée à l'Industrie), la région Nord-Pas de Calais, la Française de Mécanique, la Maison des Entreprises et des Technologies Nouvelles.

nelle de l'entreprise, notamment compte tenu du caractère évolutif et interactif des projets d'informatisation (vers la CFAO, voire la GPAO...). Seront également envisagés les rapports institués entre les stratégies d'informatisation et l'explicitation des enjeux économiques sous-jacents, notamment par l'initiation de nouveaux dispositifs d'évaluation. Enfin, il nous faudra analyser les modalités mêmes du changement social dans ces entreprises.

En bref, il convient d'associer dans une même démarche :

- l'analyse de la mise en oeuvre de l'intégration informatisée dans l'entreprise ;
- l'analyse de l'évolution des rapports inter-entreprises ;
- l'analyse des modalités de l'innovation et de l'intervention des noyaux innovateurs internes et externes dans ces processus.

Méthodes utilisées

La démarche consistera principalement en une <u>recherche-évaluation socio-logique et micro-économique des modalités d'introduction de la CAO dans</u> des P.M.E. de la région Nord-Pas de Calais.

Pour ce faire, seront utilisées deux approches méthodologiques complémentaires. D'une part une enquête "extensive" sera menée systématiquement auprès des entreprises concernées. La grille d'évaluation utilisée comprendra pour une part un questionnaire fermé.

D'autre part, dans la continuité d'opérations de recherche antérieures (en particulier une enquête de deux mois à plein temps dans une unité de fabrication informatisée), une <u>analyse</u> plus <u>intensive</u> sera menée dans plusieurs de ces entreprises. Les méthodes seront davantage qualitatives et impliqueront des observations nombreuses, voire une présence à temps plein, sur une période suffisamment longue de façon à saisir les projets, les mutations, les réorganisations expérimentales et les systèmes d'évaluation. La démarche consistera alors non seulement en une observation des différents acteurs, mais aussi en une "participation-explicitation-évaluation"

du changement lui-même en collaboration avec les acteurs de l'entreprise. Suivant le degré de réceptivité des différentes entreprises et de leur implication dans une démarche stratégique programmée, différentes méthodologies plus ou moins formalisées pourront être mises en oeuvre (1).

Calendrier

La recherche a démarré en Mars 1986. Le financement devrait être obtenu définitivement en Juin 1986. La recherche se déroulera sur deux années.

Collaborations

- Réseau Régional CAO-CFAO;
- Coopération avec les laboratoires concernés (U.S.T.L., I.D.N., E.N.S.A.M., I.C.A.M., Ecole des Mines de Douai), et notamment 1'U.A. n° 1118 (CNRS/Université de Valenciennes);
- Coopération avec les chercheurs engagés dans le programme AMES (responsable : Professeur Yves BOUCHUT, CNRS/Lyon) et plus particu-lièrement avec le groupe sur l'automatisation et l'organisation du travail (Michel BERRY, Directeur de Recherche au Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole Polytechnique), ainsi qu'avec J.P. POITOU (CNRS/Université de Provence).

Organismes impliqués

Soutiens de la D.V.A.R. (CNRS) et de l'A.D.E.P.A., financement par :

- le P.I.R.T.T.E.M. (Programme Inter-disciplinaire de Recherche sur le Travail, la Technologie, l'Emploi et les Modes de Vie) (CNRS).

^{(1) -} Cf la collaboration, au sein du Réseau, avec les Ingénieurs.

1.2. STRATÉGIES D'INNOVATION DES P.M.I.-P.M.E. ET RESEAUX DE TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES

L.A.S.T./L.A.S.T.R.E.E. - C.L.E.R.S.E.

Martine DELPIERRE, Ingénieur d'Etudes (Science du politique) à l'Université de Lille II (LAST-CLERSE).

Christian MAHIEU, Chargé de Recherche au C.N.R.S. (LASTREE-CLERSE).

Objectif

Expliciter certains blocages que rencontre une majorité de P.M.E. face à l'automatisation intégrée de production. Seront isolées les difficultés à dégager une vision stratégique et prospective dans l'entreprise et celles qui incombent à l'activité des réseaux de transferts de technologies.

Problématique

L'activité de transfert de technologies s'exerce de manière très contrastée à l'égard des entreprises. Les plus importantes d'entre elles n'ont aucune difficulté majeume de dialogue avec le Pôle Productique de la région Nord-Pas de Calais. Les P.M.E. -hormis celles, peu nombreuses, présentées comme modèles- restent davantage imperméables aux sollicitations du Pôle, ou hors de sa portée. Certaines explications sont d'ores et déjà avancées, qui insistent sur la jeunesse du Pôle, sur la précarité de ces P.M.E., l'ambiguité des relations inter-industrielles dans lesquelles elles sont insérées. Mais des raisons plus fondamentales existent, qui relèvent de l'adéquation entre "offre" et "demande" d'automatisation intégrée de production, et que l'on peut saisir à travers la confrontation entre d'une part l'attitude et les stratégies des P.M.E. et d'autre part les comportements et sollicitations des acteurs contribuant à formaliser les opérations de transfert de technologies.

Programme des travaux

- Exploitation des enquêtes effectuées par différents organismes auprès des P.M.E. en spécifiant les données concernant le Nord-Pas de Calais.
- Réalisation d'une enquête auprès des P.M.E. de la région Nord-Pas de Calais non encore contactées par un quelconque dispositif de transfert ou qui, étant contactées, n'ont pas donné suite.
- Poursuite et approfondissement d'une enquête auprès des réseaux de transfert de technologies ainsi que des structures intervenant au niveau de la formulation des besoins des entreprises en matière d'automatisation intégrée de production.

Ces travaux se dérouleront en trois phases :

- Une phase de constitution des sous échantillons et d'analyse des opérations engagées par les réseaux ;
- Une phase d'enquête en entreprise basée sur une grille d'évaluation ;
- Une phase de mise au point de propositions de structures et de formalisation méthodologique notamment en ce qui concerne les processus d'élaboration des projets d'entreprise.

Durée de la recherche : 24 mois.

Liens avec les laboratoires CNRS du secteur Sciences physiques pour l'Ingénieur (S.P.I.) et le Pôle Productique Nord-Pas de Calais

Cette recherche est directement suscitée par la demande des laboratoires S.P.I. de la région Nord-Pas de Calais :

- l'unité associée au CNRS 370 "Automatique et système homme-machine" animée par Pierre VIDAL et Christian VASSEUR, Université des Sciences et Techniques de Lille Flandres Artois.
- l'unité associée au CNRS 1118-URIAH- "Informatique automatique humaine" animée par Noël MALVACHE et René SOENEN,
 Université de Valenciennes et du Haut-Cambrésis.

Ces laboratoires constitueront un point d'appui et un support permanents.

Cette liaison ainsi que l'insertion de la recherche au sein du Pôle Productique se concrétiseront par la constitution d'un Comité du Suivi regroupant les responsables des trois établissements constitutifs du Pôle Productique Nord-Pas de Calais (Université des Sciences et Techniques de Lille, l'Université de Valenciennes et l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines de Douai - M. GRATEPANCHE-) et permettant, par le développement des collaborations et des échanges, l'approfondissement de l'analyse pluridisciplinaire des mutations des systèmes de production.

1.3. UNE ANALYSE COMPARATIVE DES MODES DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOCALISATION D'INDUSTRIES À HAUTE TECHNOLOGIE EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI

L.A.S.T. - C.L.E.R.S.E.

Patrice GREVET et Olivier WEINSTEIN, Professeurs (Science Economique), Lille I (LAST-CLERSE).

Martine DELPIERRE, Ingénieur d'Etudes, Lille II (LAST-CLERSE).

Objet

La recherche portera sur les problèmes économiques actuels du développement d'industries dites "à haute technologie" et sur les modes de développement de ces industries face aux problèmes économiques identifiés. On considèrera en particulier la dimension spatiale des modes de développement des industries "à haute technologie" (formes de la division spatiale du travail et dynamiques de localisation).

La recherche s'attachera à trois secteurs de production : les semiconducteurs, les équipements informatiques et les équipements de télécommunication.

Problématique et hypothèses

L'accent sera mis sur les dynamiques de changement technologiques et des structures industrielles dans le type d'industries considéré, sur la base des hypothèses suivantes :

- l'importance des contraintes d'une dynamique "d'innovation permanente" et les formes spécifiqus de mixage public-privé dans cette dynamique;
- la place centrale des imbrications entre production "de science" et production matérielle ;
- le rôle du travail à haute qualification et son incidence sur les formes de la division spatiale du travail;
- une évolution des rapports entre grandes entreprises et P.M.E. marquée par une tendance à la concentration et à l'intégration verticale et l'importance croissante des stratégies des grandes firmes.

Méthodes utilisées

La recherche sera conduite en parallèle sur la France et la Grande-Bretagne, avec trois grandes étapes impliquant des méthodes différentes.

- 1º Définition, caractères et évolutions des activités "à haute technologie". Aspects spatiaux. Analyses sur la France et la Grande-Bretagne (Méthode = revue de la littérature, analyse critique de celle-ci et positionnement provisoire).
- 2° Analyse approfondie de la dynamique industrielle des trois secteurs choisis (semi-conducteurs, production des matériels informatiques et de ceux de télécommunication) en y incluant les formes d'intervention publique (Méthode = analyse de sources statistiques, d'études d'entreprise et d'enquêtes directes).
- 3° Analyse spatiale des trois industries choisies : localisations des firmes, structures régionales des emplois, stratégies de localisation des différentes fractions du processus de production (Méthode = idem le 2).

Calendrier

Recherche sur deux ans, en principe à partir de Septembre 1986.

Collaborations

Il s'agit d'un projet de recherche conjoint associant :

- pour la partie concernant la France :
 - une équipe I.F.R.E.S.I. (cf les indications données en a) ;
 - le Centre Européen Johns Hopkins (J. DYCKMAN et E. SWYNGEDOUW).
- pour la partie britannique :
 - Ph. COOKE (Université du Pays de Galles CARDIFF) et
 - K. MORGAN (Université du Sussex BRIGHTON).

 pour le travail comparatif sur la base d'un objet, d'une méthode, d'hypothèses communes, à toutes les étapes de la recherche = ensemble des participants.

Institutions et organismes impliqués

- Pour la réalisation de la recherche :
 - I.F.R.E.S.I. (LAST-CLERSE Université de Lille I)
 - Centre Johns Hopkins
 - Université du Pays de Galles
 - Université du Sussex
- Pour le financement de la recherche :

CNRS/ESRC : Commission mixte sur les politiques de développement industriel et leurs incidences régionales/locales.

1.4. LES OUVRIERS QUALIFIES, LES AGENTS DE MAÎTRISE ET LES
TECHNICIENS DE PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES EN COURS
D'AUTOMATISATION: COMPARAISON P.M.I./GRANDE ENTREPRISE

L.A.S.T.R.E.E. - C.L.E.R.S.E.

Michel SUEUR, Ingénieur d'Etudes (Sociologie), LASTREE-CLERSE.

Objet, problématique et hypothèses

L'objet de cette recherche porte sur la transformation des groupes professionnels et de leurs rapports dans les nouveaux systèmes de production automatisés des entreprises. L'hypothèse avancée est la suivante : en relation

avec les transformations des conditions technico-économiques de la production, les catégories professionnelles contemporaines du taylorisme sont aujourd'hui remises en question par certaines directions d'entreprise. On assisterait donc à une redéfinition du rôle professionnel de groupes sociaux traditionnels tels que l'ouvrier de fabrication (devenu opérateur hautement qualifié?), de l'ouvrier d'entretien (devenu technicien?), de l'agent de maîtrise (devenu gestionnaire?)... Par ailleurs, l'optimisation des nouveaux systèmes de production automatisés ne semble possible qu'avec la mise en place de nouvelles organisations du travail suscitant des coopérations nouvelles et la transformation des relations hiérarchiques et fonctionnelles dans l'entreprise.

Cependant, l'état de l'organisation du travail et des qualifications ainsi que les conditions de "réussite" de l'automatisation varient selon qu'il s'agit de la grande entreprise ou de la P.M.I. -voire selon les branches d'activités économiques-, d'où l'intérêt de tester ces hypothèses dans une démarche comparative.

C'est ainsi que dans les mutations actuelles serait visé :

- pour les ouvriers qualifiés, un type relativement nouveau d'ouvriers auxquels seraient désormais attachées des compétences qui combinent une grande maîtrise de la conduite des installations automatisées, une dimension d'analyse de la production distanciée de l'acte immédiat de fabrication, une insertion dans les pratiques de gestion de la production, et une responsabilité organisationnelle, voire hiérarchique vis-à-vis des collectifs de travail.
- pour les agents de maîtrise et les techniciens de production, des personnes situées en fabrication ou dans des services fonctionnels amenées à nouer des relations beaucoup plus directes qu'auparavant avec la fabrication. Serait attribué à cette catégorie un rôle technique et de gestion relativement nouveau visant à assurer, optimiser et modifier le fonctionnement des systèmes automatisés.

Les questions auxquelles la recherche s'efforcera de répondre sont les suivantes :

Quels sont dans les nouveaux systèmes automatisés les critères de différenciation des ouvriers qualifiés-agents de maîtrise-techniciens de production ? Quel est le nouveau profil de ces catégories professionnelles ?

Quelles sont les nouvelles combinaisons sociales au travail ? Peut-on parler d'une nouvelle professionnalité ouvrière compte tenu de son déplacement vers des éléments socialement définis comme participant d'une professionnalité technicienne ?

Inversement, y a-t-il une nouvelle professionnalité technicienne puisque les techniciens de production doivent intégrer en permanence des préoccupations et des connaissances sur la conduite immédiate des installations qui relèvent de la professionnalité ouvrière ?

Méthodes utilisées

Sur le plan méthodologique, la recherche est centrée sur des entreprises en situation d'innovations importantes.

A cela s'ajoute le souci de dépasser le simple constat d'une situation à un moment donné en intégrant une dimension prospective et en cernant les dynamiques sociales en oeuvre.

L'enquête en entreprise procède par interviews auprès des responsables de service et des salariés.

Le modèle de la grande entreprise est constitué par une usine sidérurgique.

Trois à quatre P.M.E./P.M.I. appartenant à des secteurs d'activités différents sont étudiées de manière approfondie : elles présentent la particularité d'être en intense situation d'innovation technique et sociale et de connaître un taux différencié de réussite de leur automatisation. Une enquête se réalise actuellement dans une entreprise de 40 personnes fabricant en petite série du matériel de manutention. Des contacts sont en cours avec une entreprise sous-traitante de l'automobile, une teinturerie et une entreprise de fabrication de tôles d'éternit.

Calendrier

Cette opération de recherche est financée pour deux ans depuis le 1/07/1985 dans le cadre de l'Action Concertée "Aspects économiques et sociaux de l'automatisation des P.M.I." mise en place par le Programme Mobilisateur n° 5 du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Collaborations

Cette recherche, animée et coordonnée par le C.E.R.E.Q., réunit cinq équipes sur la base du réseau d'équipes de recherche qui sont associées au C.E.R.E.Q. (Centres Interrégionaux Associés).

Il s'agit du C.E.R.E.Q. (Paris), de l'I.R.E.P.-Développement (Grenoble), du G.R.E.E. (Nancy), du B.E.T.A. (Strasbourg) et du C.L.E.R.S.E. (Lille).

Il existe en outre une collaboration avec les autres équipes de recherche concernées par le champ "P.M.I. automatisées" relevant de l'Action Concertée mais aussi du Programme AMES (dépendant du Programme Productique) afin de développer les synergies. Dans ce cadre, un suivi collectif des recherches est réalisé par des groupes de travail se réunissant régulièrement pour faire le point sur l'état de leurs travaux.

Enfin, sur la base des réseaux ainsi constitués fonctionne un séminaire de recherche sur les méthodes d'analyse des qualifications individuelles et collectives.

Institutions et organismes impliqués

Agence pour le développement de la production automatisée (A.D.E.P.A.), Comité Interprofessionnel Social et Economique du Nord et du Pas de Calais (C.I.S.E.), entreprises.

2. PRODUCTION DE LA FORMATION DANS ET PAR L'ENTREPRISE

Recherche comparative internationale

Participants : 5 équipes françaises (recherche pluridisciplinaire)

- 1 L.A.S.T.R.E.E. C.L.E.R.S.E (UA 345, CNRS/Lille I)
 - C. DUBAR, Responsable Sociologie, Maître de Conférences
 - N. GADREY, Maître de Conférences, Sociologue
 - S. ENGRAND, Ingénieur C.N.R.S., Sociologue
 - E. DUBAR, Assistante Sciences de l'Education
 - M. FEUTRIE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education
 - M.C. VERMELLE, Allocataire de thèse, Sociologue.
- 2 G.R.E.E. (Nancy II)
 - P. MEHAUT, Responsable Economie, Chargé de Recherche C.N.R.S.
- 3 C.E.R.E.Q. (Paris)
 - J.P. GEHIN, Economiste, Chargé d'Etudes.
- 4 I.R.E.P. (Grenoble II)
 - M. BEL, Ingénieur C.N.R.S., Economiste
 - P. MOUY, Ingénieur C.N.R.S., Economiste.
- 5 I.A.E. (Grenoble II)
 - C. ECHEVIN, Responsable <u>Science de Gestion</u>, Chargé de Recherche C.N.R.S.
 - A. GIRAUD-HERAUD, Science de Gestion, Assistante.

Equipes étrangères :

- 1 I.S.F. de Munich (R.F.A.) : Ingrid DREXEL, Sociologue.
- 2 I.C.H.E.C. de Bruxelles (Belgique) : Claire de BRIER, Science de Gestion.
- 3 Université de <u>Bari</u> (Italie) : Département des relations de travail et des relations <u>industrielles</u> Mirella GIANNINI, Sociologue.

Institutions et organismes impliqués (financeurs)

- I C.N.R.S., Programme P.I.R.T.T.E.M. et Direction Relations Internationales
 - * vote favorable du Comité Scientifique du 6/03/1986.
- 2 Délégation à la Formation Professionnelle (Secrétariat d'Etat)
 - ★ vote favorable du Comité Scientifique du 12/03/1986.
- 3 Commissariat au Plan (Appel d'offre sur la Formation)
 - ★ vote favorable du Comité Scientifique du 21/03/1986.

Financements étrangers en cours

- 4 Fondation Bosch (R.F.A.) et Ministère Fédéral de l'Education.
- 5 Centre National de la Recherche (Rome).

Durée prévue

30 mois à la signature des conventions avec chacun des financeurs, soit du 1/07/1986 au 31/12/1988.

Objet, problématique, hypothèses

L'objet de la recherche concerne les modes d''élaboration, les contenus et les effets des <u>politiques de formation</u> d'entreprises dans plusieurs pays européens. Il se décompose en trois volets essentiels correspondant aux trois aspects de ces politiques :

- les modèles de formation sous-jacents à ces politiques et structurant les conceptions, propositions et pratiques des acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en oeuvre de celles-ci (directions d'entreprise, syndicats, formateurs, experts...)

- les stratégies d'entreprise impliquées dans ces politiques : projets de modernisation technologique et de transformation organisationnelle, modes et outils de gestion de la main d'oeuvre, stratégies économiques et sociales des firmes.
- <u>les modes de socialisation professionnelle</u> mis en jeu par ces politiques : évolution des qualifications, mobilisation des personnels, restructuration des groupes professionnels.

La problématique commune s'organise autour de l'hypothèse d'un rôle stratégique de la formation dans les mutations en cours dans les entreprises et de l'émergence de nouvelles formes et pratiques de formation pour faire face aux exigences de ces mutations. Ces formes nouvelles seraient fortement dépendantes des "modèles sociétaux" caractérisant, dans chaque pays, les liens entre système éducatif et système productif d'où l'importance des comparaisons internationales. Elles seraient également liées aux politiques des branches et secteurs économiques impliquant des configurations spécifiques d'acteurs et des contraintes particulières des marchés de produits et de main d'oeuvre. Elles seraient enfin conditionnées par les caractéristiques des groupes professionnels auxquels elles s'adressent et spécialement de leurs trajectoires d'emploi et de formation. L'hypothèse de l'émergence de nouveaux modèles de formation implique donc à la fois une étude directe et approfondie des "formations" mises en oeuvre dans les entreprises et une approche pluridisciplinaire et comparative des divers facteurs liés à la formation.

Méthodes utilisées

Elles combineront l'approche directe et intensive d'une quinzaine d'entreprises françaises appartenant à cinq ou six branches jugées significatives (textile, première transformation des métaux, chimie, électronique, service aux entreprises) et, au moins, dix entreprises étrangères (R.F.A., Belgique, Italie) avec l'analyse secondaire comparative des sources concernant les systèmes de formation professionnelle (initiale et continue), les classifications d'emploi et les groupes professionnels dans les pays choisis. L'approche directe des entreprises se fera en deux ou trois vagues successives destinées à recueillir des données statistiques pertinentes, des entretiens approfondis de responsables "décideurs" et "formateurs", des questionnaires ou entretiens auprès d'échantillons de salariés passés en formation et appartenant à des catégories stratégiques.

Cette approche sera précédée d'un travail commun entre équipes françaises et étrangères visant à assurer la comparabilité des données recueillies.

Elle sera accompagnée d'une recherche sur les caractéristiques pertinentes, structurelles et évolutives des systèmes de formation et d'emploi des branches et pays concernés.

L'objectif méthodologique principal n'est pas la juxtaposition de monographies d'entreprises mais la coordination et la sélection de données comparatives pertinentes permettant la théorisation des relations entre politiques de formation et stratégies d'entreprise dans des contextes sociétaux différents.

La recherche vise finalement à faire avancer la question des rôles de la formation dans les mutations en cours des sociétés industrielles et de la place des entreprises dans la production et l'usage des divers types de formation.

Sigles

C.E.R.E.Q. - Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Paris)

C.L.E.R.S.E. - Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (Lille)

G.R.E.E. - Groupe de Recherche sur l'Education et l'Emploi (Nancy)

I.A.E. - Institut d'Administration des Entreprises (Grenoble)

I.C.H.E.C. - Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (Bruxelles)

I.R.E.P. - Institut de Recherche Economique et de Planification (Grenoble)

I.S.F. - Institut fur Sozialwissenschaftliche Forschung (Munich)

- L.A.S.T.R.E.E. Laboratoire de Sociologie du Travail, de l'Education et de l'Emploi (Lille)
- P.I.R.T.T.E.M. Programme Interdisciplinaire de Recherche sur Technologies, Travail, Emploi, Modes de vie (C.N.R.S.).

3. STRATEGIES DES FIRMES EN PERIODE DE MUTATIONS

3.1. FLEXIBILITÉ ET RESTRUCTURATIONS

L.A.S.T. - C.L.E.R.S.E. (UA 345, CNRS/LILLE I)

Opération

Incertitude économique et gestion des ressources par les firmes. Application aux politiques de main d'oeuvre. Stratégies d'adaptation des firmes et coûts d'ajustement.

Equipe de recherche

La recherche est réalisée grâce à la collaboration de trois organismes de recherche de la région Nord-Pas de Calais :

- l'Observatoire Régional des Formations, des Qualifications et des Emplois ;
- le Centre Inter-Régional associé au C.E.R.E.Q. ;
- le L.A.S.T., équipe du C.L.E.R.S.E. (UA 345 du CNRS).

Participent à l'opération de recherche :

Michel AGNES et Benoit CART (Chargés d'Etudes), Bernard DELMAS (Assistant), Gabriel MEGANCK, François STANKIEWICZ (Professeur), tous économistes. François STANKIEWICZ en assure la responsabilité. Il est souhaité que cette opération de recherche, commencée en 1986 puisse donner lieu, dans le cadre de l'I.F.R.E.S.I., à un élargissement pluri-disciplinaire et à un prolongement sous forme d'analyse comparative internationale.

Objet de la recherche

La recherche poursuit un double objectif :

a) saisir la cohérence d'ensemble des stratégies visant à absorber les fluctuations de la demande et des facteurs de production et y cerner le rôle spécifique des politiques de main d'oeuvre.

Cette étape doit déboucher sur la définition d'une typologie des stratégies d'adaptation des firmes confrontées à l'incertitude.

b) procéder à la mesure de certains coûts d'adaptation afin d'éclairer l'importance et la nature des flux de main d'oeuvre. Dans cette perspective on s'attachera plus particulièrement au coût du licenciement et au coût d'entrée de certains postes de travail. L'observation qui sera menée vise à progresser dans l'élaboration d'une méthodologie de la mesure des coûts d'ajustement (coût d'entrée et coût de sortie).

Les irrégularités d'évolution subies par l'entreprise sont liées aux fluctuations de sa demande, qui peuvent être de nature saisonnière, d'origine conjoncturelle (subissant l'influence des accélérations ou des ralentissements constitutifs du "cycle économique") ou de caractère accidentel (lié à des évènements "uniques")...Mais l'incertitude porte également sur les moyens de production susceptibles de subir des variations involontaires. S'agissant de la main d'oeuvre, ces variations sont dues par exemple à l'absentéisme ainsi qu'au turn-over lié à la mobilité volontaire que l'entreprise contrôle plus ou moins. Les moyens d'affronter l'incertitude économique sont eux-mêmes nombreux et divers : l'entreprise peut agir sur le niveau des stocks ou jouer sur l'importance des délais de livraison ;

elle peut modifier le degré d'utilisation des effectifs (en faisant varier par exemple leur durée de travail) ou, à l'inverse, ajuster le niveau même des effectifs ; elle peut encourager la mobilité interne, la polyvalence, voire la plurifonctionnalité ou préférer recourir à la sous-traitance, que celle-ci soit organisée à l'extérieur ou à l'intérieur même de l'entre-prise...Pour pallier l'absentéisme, la firme peut recourir aux emplois temporaires ou se prémunir par la constitution d'un "sur-effectif" permanent...

Par delà le repérage descriptif des moyens utilisés par les firmes face à l'incertitude, il convient de replacer ces différents éléments par rapport aux stratégies développées par les entreprises pour contrôler les modifications imprévisibles de la demande et des moyens de production. Ceci comporte pour la recherche, une double implication:

- viser à établir une typologie des stratégies d'adaptation des firmes confrontées à l'incertitude.

Dans cette perspective, on peut par exemple tester l'hypothèse d'une bipolarisation des firmes selon qu'elles pratiquent une flexibilité de type "externe" ou "interne". Dans le premier cas, ce sont des flux d'embauches et de licenciements (donc une modification des flux avec l'environnement extérieur) qui permettent aux firmes de gérer l'incertitude. Dans le second cas (flexibilité interne), la firme absorbe les perturbations extérieures en jouant de la plasticité de son organisation interne, susceptible, grâce à la polyvalence ou à la modulation des horaires, d'épouser une grande variété d'états...

Quelles que soient les configurations qui seront mises en évidence, il conviendra de repérer les facteurs (taille de l'entreprise, secteur d'appartenance...) capables de rendre compte de la variété des stratégies adoptées.

- pointer les difficultés d'adaptation des firmes confrontées à l'incertitude.

L'analyse précédente serait d'un intérêt limité si elle ne conduisait pas à repérer les obstacles rencontrés par les firmes pour s'ajuster aux conditions créées par une évolution aléatoire. Ces obstacles peuvent, en effet, être lourds de conséquences s'ils conduisent à des pertes de marchés ou à des restrictions à l'embauche.

D'un point de vue dynamique, l'action conjuguée des firmes et des pouvoirs publics peuvent jouer à réduire ces rigidités. Se trouve alors posé le problème de l'évolution des stratégies des firmes : à cet égard, la flexibilité permise par le recours aux emplois temporaires ne tendra-t-elle pas à perdre de son importance si les conditions techniques et organisation-nelles permettent le développement de la mobilité intra-firme et l'aménagement du temps de travail ?...

Comprendre la nature des stratégies d'ajustement choisies par les firmes confrontées à l'incertitude impose inévitablement de s'attacher aux coûts que ces stratégies impliquent.

C'est là une question délicate, pour une double raison au moins : d'abord parce que les coûts d'ajustement sont plus ou moins bien perçus par les entreprises, d'autre part, parce que les coûts d'ajustement correctement évalués peuvent être sensiblement supérieurs à ce que donne à penser leur saisie immédiate élémentaire. On ne prendra, à titre d'illustration, qu'un seul exemple, celui du coût du licenciement. Les très rares études sur la question indiquent que les entreprises peuvent ne pas avoir une idée précise de ce que leur coûte un licenciement. En outre, si on prend en compte l'ensemble des charges réellement supportées par la firme lors d'un licenciement (c'est-à-dire outre les indemnités, les pertes de savoirs, la désorganisation entrainée par celui-ci...), le coût de ce licenciement peut être considérablement accru.

Nonobstant la difficulté du sujet mais compte tenu de l'ignorance fort grande pour ce qui touche à ce problème, on se bornera à l'évaluation de certains coûts d'ajustement en vue d'élaborer une méthodologie de leur mesure.

Méthodes

- Enquêtes en entreprise ;
- Exploitation des données statistiques nationales, de branche...

Calendrier

Les principaux résultats de la recherche, ayant par certains aspects un caractère exploratoire, devraient être disponibles pour la fin de l'année 1986.

Collaborations

- Observatoire Régional des Formations, des Qualifications et des Emplois.
- C.I.A. du C.E.R.E.Q. de Lille.
- L.A.S.T., équipe du C.L.E.R.S.E.

Objectifs d'élargissement

- Interactions avec les recherches menées par les diverses composantes de l'I.F.R.E.S.I. : travaux des gestionnaires sur la gestion des ressources humaines (UA CNRS Economie de la firme), des sociologues sur les politiques de formation des entreprises (LASTRE-CLERSE) ou sur la main d'oeuvre immigrée (OMINOR-LABORES)...
- Organisation dans le cadre de l'I.F.R.E.S.I. d'un séminaire devant aboutir à la constitution d'un groupe de recherche international (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni) sur les modalités et le coût des restructurations. Collaboration avec le C.I.R.A.C. (Université de Valenciennes).

3.2. LE ROLE DES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES DANS LES POLITIQUES DES FIRMES

Impact sur les stratégies de financement, d'investissement et d'innovation

Participants actuels

Jean-Philippe AMMEUX, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (LABORES) Jean-Philippe BOUSSEMART, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (CREA-LABORES)

Louis EECKHOUDT, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (CRESGE-LABORES et FUCAM Mons)

Jean-Paul LAMBERT, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (LABORES et CORE Louvain la Neuve)

Frédéric LOBEZ, Professeur de Finance, Sciences de Gestion (IESEG) François MILLEQUANT, Chargé de Recherche CNRS, Sciences Economiques, (CRESGE-LABORES)

Olivier OGER, Directeur du CREA (LABORES)

Dominique SAGOT-DUVAUROUX, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (CRESGE).

Objet, problèmatique et hypothèses

Les capacités d'adaptation d'une firme à son environnement dépendent en partie des possibilités de financement qui s'offrent à elle, elles-mêmes conditionnées par la structure institutionnelle de l'entreprise. De nombreuses firmes (marchandes ou non-marchandes) sont confrontées à des problèmes de conversion et/ou de restructuration pour s'adapter aux nouvelles concurrences et aux modifications des besoins, qui impliquent pour elles la nécessité de procéder à des investissements humains et matériels pour mener leur politique d'innovation. L'analyse de l'articulation entre structures institutionnelles, modalités de financement, risque et innovation revêt donc une grande importance.

Les recherches conduites par plusieurs économistes du LABORES concernent directement la théorie de la firme et en particulier l'analyse des comportements et des stratégies selon des approches très convergentes qui consistent notamment à déterminer comment les schémas implicites de la théorie néo-classique du producteur peuvent être étendus à d'autres types d'entreprises que la firme capitaliste usuelle.

L'approche traditionnelle dans ce domaine considère en effet l'entreprise comme une unité technique qui combine les ressources pour produire
des biens et des services proposés sur le marché. Les facteurs sont achetés
ou loués et les décisions concernant (a) ce qu'il faut produire, (b) la
manière de le faire, (c) en quelle quantité et éventuellement (d) à quel
prix le vendre, sont prises par le dirigeant-propriétaire de la firme,
l'entrepreneur. Celui-ci supporte tous les risques et se rémunère grâce
au revenu net résiduel de la vente de la production après que les différents
facteurs utilisés ont reçu leurs rémunérations fixées par des engagements
contractuels préalables (salaires, intérêts, loyers, fermages, etc...).
Par conséquent, il est souvent -mais pas toujours- supposé avoir pour
objectif de maximiser ce revenu net, ou surplus, ou profit, dont il est
le créancier exclusif.

Cette approche définit l'entreprise capitaliste traditionnelle, dans laquelle l'entrepreneur-propriétaire exerce la fonction de "manager". Elle correspond plus ou moins à la P.M.E. indépendante et sert habituellement de modèle de référence pour les analyses.

Or, il apparaît, dès lors que l'on introduit la notion de risque et d'incertitude, que cette forme d'entreprise ne constitue peut être pas la référence optimale en la matière dans le domaine du financement, de l'endettement et de l'investissement. L'organisation la plus performante dans ce domaine serait en effet la société par action ("open corporation") qui dissocie propriété et pouvoir et dont le capital est largement diffusé dans le public via les marchés boursiers : la prise en charge du risque par les actionnaires, au portefeuille diversifié, confère des avantages supérieurs aux coûts induits de "commandite" ("agency costs") que cette séparation entre propriété et pouvoir peut conduire, les objectifs des managers-dirigeants n'étant pas obligatoirement ceux des propriétaires-actionnaires. La prise en

compte des conflits possibles entre les dirigeants et les actionnaires, mais aussi entre les actionnaires et les créanciers permet une relecture enrichissante de la politique financière de la firme.

Dès lors que la question du financement, voire du subventionnement, des entreprises devient un élément, sinon central, du moins important pour les économistes travaillant sur des types de firmes a priori aussi dissemblables que l'exploitation agricole, la coopérative, l'entreprise culturelle, la SCOP ou la P.M.E. traditionnelle, des convergences étroites apparaissent et les méthodologies se rejoignent, sans pour autant adhérer totalement aux philosophies sous-jacentes, autour des courants d'analyse tels que les droits de propriété (DE ALESSI, FURUBOTN, MONISSEN, PEJOVICH...), les coûts de commandite (ALCHIAN, DEMSETZ, FAMA, JENSEN, MECKLING...), la théorie des signaux (ROSS, TALMOR), la forme optimale des contrats (JOHN, KALAY, SMITH, WARNER...), la nouvelle économie institutionnelle (WILLIAMSON) ou l'approche managériale ou bureaucratique (BAUMOL, MARRIS, BRETON, WINTROBE...). Force est de constater que ces démarches visent à adapter les concepts économiques de maximisation, d'optimum et d'équilibre de la théorie néoclassique pour les appliquer à d'autres schémas que celui de la firme capitaliste traditionnelle. Ces concepts se matérialisent différemment selon les contextes organisationnels au sein desquels les décisions interviennent.

Schématiquement, la démarche générale consiste à considérer que la firme est une organisation dont les membres recherchent leur propre intérêt (utilité) et poursuivent une pluralité d'objectifs particuliers. Le contenu de cette utilité est lié au type d'organisation dans lequel se trouvent les décideurs. Le "profit" n'est plus, dans ce cas, que l'argument d'une fonction d'utilité spécifique, qui ressortit d'un système particulier d'entreprise privée et d'économie du marché.

Ceci conduit, par exemple, à des développements très importants et très féconds dans l'analyse de la firme autogérée, tant en ce qui concerne les approfondissements théoriques, prenant en compte explicitement le risque et l'incertitude dans la formalisation, qu'en ce qui concerne les vérifications empiriques portant sur divers pays, dont la France. D'autres recherches analogues, mais beaucoup moins développées, portent sur d'autres formes d'entreprises de l'économie sociale et coopérative. Pour l'essentiel,

il s'agit de travaux d'économistes anglo-saxons, qui soulignent l'importance des liens entre les structures décisionnelles et les comportements financiers des entreprises.

Méthodologie

Le projet présenté vise à conduire, sur la base de ces travaux théoriques et des observations expérimentales des participants, une recherche comparative de six formes d'entreprises assez bien typées, visant à mettre en évidence les convergences et les divergences de comportement et de stratégies dans les domaines essentiels du financement (ou de la subvention), de l'endettement et de l'investissement, en lien avec leur capacité de conversion, d'innovation et de mise en oeuvre des technologies nouvelles.

Les formes d'entreprises concernées sont les suivantes :

- 1 1'exploitation agricole;
- 2 la coopérative agricole ;
- 3 la firme capitaliste traditionnelle (P.M.E. industrielle);
- 4 la firme capitaliste "managériale" (grande entreprise, susceptible en particulier d'émettre des titres sur les marchés boursiers);
- 5 la société coopérative ouvrière de production (firme autogérée à propriété "socialisée");
- 6 l'entreprise à charge de service public (on mettra l'accent dans un premier temps sur le secteur culturel, ce champ pouvant être étendu ultérieurement à d'autres domaines : office d'HLM, établissements sanitaires et sociaux...).

Sa réalisation repose sur une double démarche :

- théorique tout d'abord : A l'aide des acquis des travaux dont on vient d'évoquer les principaux courants, elle consiste à situer les comportements attendus des firmes sur les thèmes cités, et surtout à tenter de construire un schéma d'analyse commun permettant d'assurer la nécessaire cohérence de la comparaison envisagée. Elle implique, outre de recenser la littérature existante, de réaliser des "surveys" correspondants et de procéder aux adaptations des modèles pour les étendre aux six types de firmes constituant le terrain de l'analyse. Une partie de ce travail est déjà réalisée par les différents participants au projet.

- empirique ensuite : Sur la base d'informations d'ores et déjà collectées lors de recherches antérieures, et d'autres qui restent à réunir ou qui devraient être obtenues par voie d'enquêtes ou d'entretiens, l'objectif est d'affiner les hypothèses théoriques résultant de la démarche précédente et de s'efforcer de les confronter aux observations de terrain, en vue de les confirmer, voire de les réfuter, d'enrichir la problématique et de nourrir les programmes de recherche individuels des différents partenaires du projet dans leurs propres analyses de l'entreprise.

Collaborations, institutions et organismes impliqués

Cette opération, en cours de montage, doit prendre la forme d'un groupe de travail à finalité théorique et reste ouverte aux collaborations avec d'autres chercheurs que les participants actuels du projet. Il est envisagé une extension internationale au projet. Des contacts sont pris dans ce sens avec notamment le CORE (Center for Operation Research and Econometrics) de Louvain la Neuve ainsi que l'Université de Liège.

Elle s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur 1986-1988 du P.I.R.T.T.E.M. sur le thème "L'entreprise, le système productif et leurs acteurs : analyse structurelle, facteur d'efficience économique", avec une orientation vers le thème "évolutions des technologies et gestion des entreprises", dans l'axe de l'évaluation des facteurs favorisant ou freinant la génèse et la diffusion de l'innovation. Un projet sera soumis à la cellule exécutive du P.I.R.T.T.E.M.

4. VIE ECONOMIQUE ET CHANGEMENT SOCIAL : UNE APPROCHE PLURI-

DIMENSIONNELLE DANS DEUX BASSINS D'EMPLOI

Programme présenté dans le cadre d'un projet franco-britannique

O.M.I.N.O.R. - L.A.B.O.R.E.S. (UA 362 CNRS/Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille)
C.L.E.C.S./L.A.S.T. - C.L.E.R.S.E. (UA 345 CNRS/Lille I)
L.A.R.U. (I.D.N.)

Equipe de recherche

Coordinateur : G. ABOU SADA, Chargé de Recherche (Sociologie) au CNRS (OMINOR-LABORES)

- B. CONVERT, Chargé de Recherche (Sociologie) au CNRS (LARU-IDN)
- T. DEMALS, Assistant de Sciences Economiques (LAST-CLERSE)
- G. FERREOL, Professeur agrégé (Sciences sociales) (CLECS-CLERSE)
- R. FOUDI, Assistant de Sciences Economiques (LAST-CLERSE)
- V. MANGIN, Sciences Economiques (LAST-CLERSE)
- P. MASSON, Ingénieur CNRS (LABORES)
- F. MILLEQUANT, Chargé de Recherche (Sciences Economiques) au CNRS (LABORES)
- M. PINET, Chargé de Recherche (Sociologie) au CNRS (LARU-IDN)
- H. SAD SAOUD, Chargée de Recherche (Sociologie) (OMINOR)
- J.P. TRICART, Chargé de Recherche (Sociologie) au CNRS (OMINOR-LABORES)
- Z. ZEROULOU, Chargée de Recherche (Sociologie) (OMINOR).

Sur le plan méthodologique, ces chercheurs bénéficieront de la collaboration des membres du Groupe de Recherche Abécédaire (CLECS-CLERSE) qui comprend :

C. BAICHERE (Ingénieur CNRS, Sociologie), H. CUKROWICZ (Chargé de Recherche CNRS, Sociologie), A. DUBUS (Assistant en Sciences de l'Education, Lille III), J.M. DUPREZ (Maître de Conférences, Sociologie, Lille I) et N. RAHMANIA (Maître-Assistant en Mathématiques, Lille I).

Ce document présente un programme de recherche élaboré par un collectif de chercheurs de la région Nord-Pas de Calais en réponse à la demande du P.I.R.T.T.E.M. qui souhaitait la réalisation d'une recherche comparative franco-britannique sur le thème "vie économique et changement social". Les thèmes proposés sont assez proches de ceux retenus par les équipes de recherche britanniques et ce afin de faciliter les échanges et les confrontations entre les chercheurs des deux côtés de la Manche. La complexité des thèmes retenus et leur imbrication exigent la mobilisation d'une équipe pluri-disciplinaire et la mise en oeuvre de plusieurs démarches méthodologiques susceptibles de cerner toutes les dimensions des questions posées.

I - OBJET DU PROGRAMME DE RECHERCHE

L'aggravation de la crise, durant les dix dernières années, a changé considérablement les structures économiques et industrielles, modifiant ainsi les conditions et les opportunités d'emplois. En effet, la récession et l'évolution technologique ont modifié les structures et les contenus des emplois (contraction des emplois industriels et augmentation des emplois du tertiaire), la répartition entre travailleurs manuels et non-manuels, la répartition entre les sexes (l'augmentation de l'activité féminine notamment celle des femmes mariées) et les attitudes au travail. A cela, il faut ajouter le développement du chômage qui atteint une part importante des populations actives et principalement les jeunes travailleurs. Tous ces changements ont des répercussions sur les modes de vie des gens, leur vécu et leur rapport au travail. De ce point de vue, l'un des aspects principaux de nos investigations concernera l'interdépendance entre la vie au travail et la vie hors travail.

Le programme de recherche présenté ici a pour objet de cerner l'impact des interactions de tous ces changements dans la région Nord-Pas de Calais, et plus particulièrement dans deux de ses bassins d'emploi : la zone de Roubaix-Tourcoing etla zone du Valenciennois. Ces deux zones ont été retenues à la fois pour l'exemplarité de leur situation par rapport à d'autres zones de la région, parce qu'elles sont suffisamment contrastées pour

permettre des comparaisons pertinentes et enfin parce que le collectif des chercheurs réunic autour de ce programme de recherche est familiarisé avec ces zones et leurs problèmes à travers un ensemble de recherches déjà réalisées ou en cours.

Ce programme de recherche est structuré autour de quatre axes :

- les stratégies des entreprises (recherche notamment de souplesse et de flexibilité) et leurs répercussions sur les opportunités d'emplois des différentes catégories de la main d'oeuvre;
- l'emploi et le chômage de longue durée ;
- les attitudes face au travail ;
- l'évolution des relations que chacun des deux sexes entretient avec le travail salarié et ses conséquences sur les relations domestiques.

II - LE PROGRAMME DE RECHERCHE

II.1 - Les stratégies des entreprises

Dans ce contexte de crise et de mutations technologiques et industrielles, l'analyse des stratégies des entreprises constitue un point essentiel
pour la compréhension de l'évolution des conditions d'emploi des différentes catégories de la main d'oeuvre qui déterminent leur expérience professionnelle et leur rapport au travail. La recherche visera à cerner les
politiques et les pratiques des entreprises implantées dans les deux bassins
d'emploi dans leur dimension historique afin de distinguer entre celles
qui s'inscrivent dans des perspectives de changement de long terme de
l'économie et de la société et les autres qui sont spécifiques et liées à
des évènements ponctuels.

L'analyse concernera les politiques de main d'oeuvre (sélection, recrutement, formation, redéploiement, les différentes formes d'emploi...), les politiques d'investissements et leurs effets sur l'emploi et la structure des qualifications des travailleurs, les conséquences du recours à des techniques de production novatrices (leurs effets sur l'emploi, l'organisation du travail, la qualification et la déqualification des travailleurs), les stratégies patronales en matière de relation du travail (rapport avec les organisations syndicales, le recours aux conventions collectives) et les stratégies de localisation et de délocalisation. L'objectif est de saisir les modifications récentes de ces politiques et de ces stratégies, modifications liées à la récession et à la transformation de l'appareil de production. Dans chaque bassin d'emploi on essayera de cerner les relations inter-entreprises et intersectorielles. Une attention particulière sera accordée à l'impact de l'implantation d'entreprises dynamiques nouvelles étrangères à la région et qui peuvent y apporter des politiques qui ne tiennent pas compte des conditions locales et perturber ainsi le jeu des stratégies traditionnelles sur le marché du travail.

L'enquête auprès des entreprises des deux bassins d'emploi permettra de distinguer et de souligner les éléments de ces stratégies qui renvoient à la spécificité des conditions locales. De même, il importe de référer ces politiques et pratiques aux différences sectorielles ainsi qu'à la taille des entreprises concernées. Dans cette perspective, les deux zones d'enquête sont suffisamment contrastées pour permettre des comparaisons pertinentes.

Compte tenu de la complexité de l'objet de nos investigations et de ses multiples dimensions, nous combinerons différentes approches méthodologiques : quantitative et qualitative, intensive et extensive. L'analyse se situera à plusieurs niveaux : les directions des entreprises, les salariés, les organisations syndicales et les groupements professionnels.

II.2 - Rationnement de l'emploi et chômage de longue durée

La profonde restructuration de l'appareil productif régional s'est traduite par l'apparition d'un excédent de main d'oeuvre dont le niveau est aujourd'hui supérieur à celui observé pour l'ensemble du pays. La progression du chômage dans la région est, il est vrai, antérieure aux années 1970. Mais, l'élément nouveau qui doit attirer l'attention est l'allongement de l'ancienneté moyenne du chômage. Celle-ci est passée de 235 jours en 1975 à 365 jours en Février 1986. On observe ainsi une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis au moins un an. Ce nombre a été multiplié par 10 entre 1975 et 1986, alors que le chômage total l'était par environ 3. Les chômeurs de longue durée constituent désormais une part significative dans l'ensemble des chômeurs (environ 30 %).

Ce développement récent du chômage de longue durée, son caractère massif, suscitent d'emblée deux grandes interrogations :

- L'une relative aux conditions de vie matérielle des individus depuis longtemps écartés de l'emploi. On peut à cet égard se demander si l'allongement de la durée de chômage ne risque pas d'entrainer dans son sillage des processus de paupérisation, voire de marginalisation, comme tendrait à le laisser penser le phénomène récent des "nouveaux pauvres".
- L'autre a trait au devenir même des populations concernées. Le rationnement sévère de l'emploi dans le Nord-Pas de Calais leur laisse t-il quelques chances de réinsertion ? Ou bien, doit-on interprêter leur ancienneté de chômage comme le signe d'une distance à l'emploi irréductible ?

La définition de mesures d'interventions adaptées aux situations de chômage de longue durée est nécessairement soumise aux réponses que l'on pourra donner à ces questions.

Les apports d'une enquête longitudinale

Le premier objectif de cette recherche est la réalisation d'une enquête longitudinale auprès d'un échantillon de chômeurs enquêtés il y a deux ans. En effet, il s'agira à partir des fichiers en notre possession de réenquêter à nouveau l'échantillon (1). Les nouvelles investigations seront

^{(1) -} M. AGNES, C. COPPIETTERS, R. FOUDI, F. STANKIEWICZ, N. VANEECLOO: "Revenus, niveau de vie et devenir des chômeurs de longue durée". Etude appliquée au bassin minier de la région Nord-Pas de Calais. Rapport pour l'EPR - 287 pages + Annexes - 1985.

organisées autour des cinq questions suivantes :

1°/ La structure des ressources des chômeurs de longue durée se déforme-telle dans le temps ? Sous l'effet de quels facteurs principaux ? Quel est l'impact sur le niveau des ressources ?

On peut illustrer ceci en prenant l'exemple des solidarités familiales. Elles jouent aujourd'hui un rôle primordial dans l'évitement de la pauvreté. Le plus souvent elles prennent la forme d'une cohabitation avec des parents ou proches. Or, cette protection repose sur des bases fragiles. Outre que son impact au sein d'un ménage dépend du rapport existant entre le nombre d'actifs occupés et le nombre de chômeurs, dont rien ne garantit la stabilité, il peut aussi advenir que la cohabitation cesse purement et simplement. La décohabitation peut alors constituer un facteur important de modification des ressources.

2°/ De quelle nature sont les emplois trouvés par les chômeurs de longue durée ?

Les modalités du retour à l'emploi des chômeurs de longue durée continuent à susciter de nombreuses interrogations. Dans quelles conditions les DELD accèdent-ils à un emploi ? Les taux de reprise d'emploi diffèrent-ils selon le sexe, l'âge, la qualification, l'ancienneté de chômage des demandeurs ? La situation professionnelle antérieure joue-t-elle un rôle déterminant ? Le chômage de longue durée développe-t-il la précarisation de l'emploi ? Les emplois repris se traduisent-ils par une déqualification, une sous rémunération ? Un infléchissement des exigences salariale, ou des souhaits en matière de mobilité ? A défaut d'emploi dans le secteur officiel de l'économie, les chômeurs de longue durée se tournent-ils vers l'économie souter-raine, le travail au noir ?

3°/ Le chômage de longue durée incite-t-il au retour à l'inactivité ?

Le retour des chômeurs de longue durée à l'inactivité peutêtre lié à l'âge du demandeur (cas de la retraite), au découragement (cas de l'abandon de recherche, suivi du "retour au foyer" dans le cas des femmes) ou à l'acquisition d'un statut de substitution (départ à l'armée ou en formation pour les jeunes, mise en invalidité pour les demandeurs atteint d'un handicap de santé). On peut se demander si ces voies de sortie du chômage sont celles empruntées par les intéressés, de même faut-il s'intérroger sur les motifs et les conséquences du choix de l'inactivité.

4°/ Les récentes mesures d'intervention en faveur des chômeurs de longue durée sont-elles efficaces ?

L'efficacité des mesures prises en faveur des DELD n'a jusqu' ici donné lieu à aucune investigation spécifique. Or, sur l'exemple de la population des chômeurs de longue durée de la région, on peut se demander:

- si la création d'un système de "solidarité" a contribué à réduire les disparités de niveau de vie entre les ménages, voire à faire régresser la pauvreté;
- si ces mesures ont réellement favorisé la réintégration d'une partie des DELD dans l'emploi, -et sinon quelles en sont les raisons-.
- 5°/ Comment les modifications de l'environnement économique et social, récemment intervenues dans la région, ont-elles affecté la position des chômeurs de longue durée dans la concurrence pour l'emploi ?

D'un point de vue général, le chômage subit des modifications permanentes de niveau et de structure. Elles résultent du changement économique (mouvements de création et de disparition d'emplois) et démographique (entrées (en) et sorties (de) l'activité notamment). Après avoir saisi la configuration récente de ces flux, on peut se demander si leurs résultats ont été ou non favorables aux chômeurs de longue durée.

II.3 - Les attitudes des jeunes face au travail

a) Objet

L'objectif de la recherche proposée dans le cadre de ce programme est d'éclairer les processus sociaux qui président aux formes d'insertion des jeunes, à partir d'une analyse de leurs attitudes face au travail. Elle voudrait contribuer à une meilleure appréciation des conditions objectives et subjectives qui structurent ces attitudes et par là même, permettre une approche plus fine des différentes catégories ou fractions qui constituent cet ensemble que l'on appelle communément les jeunes. Elle voudrait enfin examiner à la lumière de cette analyse les interventions actuellement menées pour favoriser leur insertion.

Dans le contexte de la crise, la question de l'insertion professionnelle des jeunes revêt une importance capitale qu'ont fortement soulignée
les rapports officiels élaborés à ce titre. Cette question est d'abord
celle du chômage, dont on sait qu'il atteint fortement les jeunes, plus
particulièrement ceux de la région Nord-Pas de Calaiset ceux des deux
bassins d'emploi retenus pour l'enquête; elle est aussi celle de leur
formation et de leur qualification et celle de leurs attitudes face au
travail. Plus généralement, cette question de l'insertion professionnelle
recouvre celle de l'insertion sociale; les jeunes qui habitent les quartiers dégradés ne sont pas seulement les victimes de la crise; ils sont
aussi, surtout quand ils sont d'origine étrangère, au centre des conflits
de cohabitation et des tensions relatives à la sécurité.

b) Démarche

Nous nous proposons d'examiner les attitudes des jeunes face au travail en inscrivant cet examen dans une analyse des formes de socialisation

de ces jeunes, ce qui conduira à distinguer parmi ces diverses catégories selon leurs trajectoires familiales et scolaires ; et c'est bien entendu à ce niveau qu'on pourra réellement spécifier socialement les souscatégories que constituent à priori les variables de sexe et de nationalité. Il faut cependant ajouter ici deux remarques. La première a trait au fait que dans la plupart des réflexions consacrées à l'emploi des jeunes jusqu'à présent, l'insistance est mise sur l'explication de l'échec de ces jeunes (chômage ou emploi précaire), et en conséquence sur les caractéristiques les plus objectivables et les plus générales de la situation de ces jeunes (absence de qualification et donc vulnérabilité dans un contexte de crise). De fait ces situations d'échec (c'est-à-dire de reproduction sociale le plus souvent) sont les plus fréquentes. La perspective adoptée ici ne préjuge cependant pas de cette situation et elle se propose au contraire de tenter d'expliquer non seulement les "échecs" mais aussi les "succès" de l'insertion. C'est l'ensemble des jeunes au travail ou demandeurs d'emploi qu'il convient de prendre pour objet.

La seconde remarque est que les systèmes d'attitudes et de dispositions tant "objectives" que "subjectives" (1) se structurent à travers des modes de vie qui sont aussi, pour une part, des modes d'habitat pour autant qu'à ces modes d'habitat correspondent des "univers sociaux" particuliers : pour les jeunes, l'influence de l'habitat se marque par exemple à travers la constitution de groupes de pairs (de "bandes" parfois), à travers les réputations (ou stigmatisations parfois) attachées aux lieux de résidence et finalement aux éléments qui déterminent l'identité sociale...; elles se marquent aussi par le fait que les modes de vie familiaux se structurent également à travers les modes d'habitat. C'est en ce sens que l'on ne saurait dissocier, sinon artificiellement, l'insertion professionnelle de l'insertion sociale -entendue au sens large (2).

^{(1) -} Bien entendu, quand on parle ici d'attitudes ou de dispositions "subjectives", il ne s'agit pas de psychologie individuelle, mais d'attitudes et de dispositions socialement produites.

^{(2) -} En ce sens, on doit s'interroger aussi sur la façon dont les politiques visant l'insertion professionnelle des jeunes s'insèrent dans les politiques visant de façon globale l'insertion sociale et le développement social.

On peut dès lors résumer ainsi les principes de base de l'analyse que nous proposons :

- Nous proposons d'examiner les attitudes des jeunes face au travail par référence aux trajectoires familiales, scolaires et professionnelles de ces jeunes, ce qui implique d'une part de caractériser objectivement ces trajectoires et d'autre part de montrer comment ces trajectoires engendrent des systèmes de dispositions et d'aspirations sociales.
- C'est donc l'identification de ces systèmes de dispositions sociales qui sera l'objet central de l'analyse, la question étant en particulier de voir dans quelle mesure ils reproduisent les dispositions familiales, et comment ils sont influencés par l'itinéraire scolaire et par les relations et les conditions d'existence dans les espaces de résidence.
- C'est par rapport à ces systèmes de dispositions qu'on examinera les modalités selon lesquelles les jeunes recherchent un emploi, les attentes qu'ils expriment quant à l'emploi qu'ils recherchent, les conduites qu'ils adoptent dans l'entreprise etc...
- Ces analyses ne prendront bien évidemment leur sens que sur la base d'une étude d'ensemble du contexte socio-économique local, du marché de l'emploi, de la politique des entreprises et des politiques d'aides publiques.

Les chercheurs qui proposent ce thème de recherche, mènent actuellement des investigations auprès des jeunes du Valenciennois. L'enquête en cours concerne environ 400 jeunes de ce bassin d'emploi. Leur objectif dans le cadre de ce programme de recherche est de réaliser la même enquête auprès des jeunes du bassin de Roubaix-Tourcoing. Il s'agira d'enquêter par questionnaires donc, environ 250 jeunes qui seront sélectionnés à partir des fichiers scolaires afin de les interroger trois à quatre ans après leur sortie de l'appareil de formation initiale et de reconstituer ainsi leurs itinéraires socio-professionnels. On réalisera aussi auprès d'un échantillon d'une trentaine de jeunes des entretiens non-directifs de type biogra-

phique afin de compléter les données collectées par les questionnaires.

II.4 - L'évolution des relations que chacun des deux sexes
entretient avec le travail salarié, et ses conséquences
sur les relations domestiques

a) Objectifs

Traditionnellement, la division du travail entre les sexes et entre les âges est, dans le Nord, plus marquée qu'ailleurs. En particulier l'activité professionnelle féminine y est globalement moins fréquente ; jusqu'à ces dernières années, les jeunes filles y quittaient l'école plus précocement et y travaillaient plus souvent qu'ailleurs.

Aujourd'hui, ce schéma traditionnel est en train de changer : dans les générations nouvelles, les femmes tendent à ne plus limiter leur expérience salariée aux premières années de leur vie adulte, mais persistent de plus en plus souvent dans l'activité professionnelle au delà des évènements (mariage, et surtout maternité) qui, naguère, provoquaient leur retrait.

Même si globalement l'emploi des femmes est plus faible dans le Nord aujourd'hui encore, on constate des inflexions importantes qui marquent un déclin relatif du modèle traditionnel de la division sexuelle du travail : aujourd'hui dans les deux zones de travail, les jeunes femmes sortent plus tardivement de l'école, travaillent moins précocement et conservent plus fréquemment leur emploi après la naissance de leurs enfants. Un des objectifs de la recherche sera de comprendre les déterminants de ces changements en essayant de situer, pour chacune des catégories sociales concernées, le travail professionnel de la femme dans le système des stratégies individuelles et familiales : en particulier, si l'on retient l'idée de BOURDIEU selon laquelle il y aurait deux seuils significatifs, s'agissant de l'économie familiale, un seuil de sécurité et un seuil de

calculabilité (1) on pourra se demander si l'évolution récente du marché du travail n'a pas contribué à multiplier le nombre des familles qui se situent en deçà d'un seuil de sécurité -ce qui nécessite la multiplication des sources de revenus au sein du ménage-, ou à l'inverse (même en restant dans le cadre des ménages ouvriers et employés) celles qui se situent au delà du seuil de calculabilité à partir duquel de nouvelles stratégies, de nouveaux projets sont possibles, qui nécessitent un double salaire. A l'inverse, diminueraient, dans ces conditions, les positions moyennes, c'est-à-dire celles où le travail de l'homme est assez assuré et rémunérateur pour assurer à lui seul un revenu familial décent, mais pas assez élevé pour permettre de nouveaux investissements, par exemple en matière immobilière, qui rendraient de nouveau nécessaire le travail de la femme.

b) Principes d'analyse

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que cette évolution du rapport de la femme à l'emploi salarié est contemporaine d'une autre évolution, celles des conditions locales de l'emploi masculin. Globalement, dans les deux bassins d'emploi, la chute de l'emploi affecte plus l'emploi masculin que l'emploi féminin. L'emploi masculin est surtout affecté par la baisse très nette des emplois industriels.

En outre, les conditions actuelles de l'entrée dans la vie active, avec un chômage de longue durée fréquent en début de carrière et/ou le développement des emplois sur contrats temporaires (intérims ou C.D.D.) semblent concerner l'emploi masculin tout autant que l'emploi féminin. Tout se passe comme si, pour les générations qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail, il y avait égalisation par le bas des conditions salariales des deux sexes. La précarisation de l'emploi, en ce qu'elle hypothèque en particulier les chances d'accès rapide de l'homme à un statut professionnel stable (ce qui est, souvent, une condition à l'enga-

^{(1) -} En deçà du palier de sécurité la multiplication des sources de revenus s'impose. Dès qu'apparaît en emploi permanent, les ressources d'appoint, souvent procurées par des emplois de fortune, perdent tout sens, la sécurité étant assurée. Au seuil supérieur, on voit réapparaître plusieurs emplois (au sein de la famille), mais tous stables et bien rémunérés".

Cf. P. BOURDIEU, "Algérie 60" - Ed. De Minuit, P. 71-72.

gement matrimonial) contrarie la tendance à la reproduction, par et dans le mariage, de la division sexuelle du travail traditionnelle (travail salarié masculin/travail domestique féminin, ou salaire principal masculin/salaire d'appoint féminin).

Aussi au schéma traditionnel univoque de la division du travail entre les sexes tend à se substituer un ensemble de cas de figures significatifs. Nous pouvons en donner quelques exemples à partir de la formalisation ci-dessous, où l'on définit quatre situations-types par le croisement des statuts professionnels de l'homme et de la femme.

| | | FEMME | |
|-------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | | Stabilité + Salaire + | Stabilité - Salaire - |
| н О м | Stabilité + Salaire + | 1 | 2 |
| M E | Stabilité - Salaire - | 3 | 4 |

Un idéal-type de la configuration 1, serait le couple formé par un O.H.Q. et une employée de la Sécurité Sociale. Ils sont entrés sur le marché du travail il y a 10-15 ans, à une époque où l'insertion ne posait pas de problème et étaient dotés d'un bagage scolaire de type C.A.P. (dont la possession à cette époque était plus rare et distinctive qu'aujourd'hui). Ils sont aujourd'hui au-delà du seuil de sécurité économique à partir duquel de nouveaux investissements sont possibles, notamment sur le marché immobilier.

La configuration 2 (par exemple le couple formé par un jardinier municipal et une ouvrière de confection dont l'entreprise d'insertion a fermé) est celle qui est la plus propice à la reproduction du schéma tradionnel. Au delà d'un certain revenu et d'une certaine stabilité du travail du mari, l'inélasticité de la demande d'emploi féminine par rapport à l'offre a tendance à s'affaiblir. En d'autres termes, en cas de retour de la femme

sur le marché du travail, elle ne continuera à chercher un nouvel emploi que dans la mesure où elle a une probabilité forte d'en retrouver.

La configuration 3 (par exemple le couple formé par un manutentionnaire intérimaire et une manutentionnaire aux Trois Suisses employée à
la constitution des colis), représente un cas de figure tout à fait
intéressant, et qui semble assez fréquent au moins à Roubaix. Celui où,
c'est le travail de la famme qui assure la partie stable (et souvent
majeure) du revenu familial, ceci alors même que les représentations en
matière de division sexuelle du travail restent traditionnelles (en particulier, la figure de "l'homme au foyer" reste impensable et n'est encore
qu'une curiosité des ouvrages de "sociologie amusante").

La configuration 4 peut recouvrir plusieurs situations assez différentes et notamment :

- le jeune couple en situation de cohabitation juvénile, au sein duquel cette situation de précarité économique que les protagonistes ont toujours connu l'un et l'autre a produit une relative égalisation des conditions et retardé la reproduction de la division traditionnelle.
- le couple plus âgé, entré progressivement dans un processus de marginalisation professionnelle conjointe. Le cas est très fréquent de ces personnes âgées aujourd'hui d'une trentaine d'années, qui sont entrées sur le marché du travail, il y a 10-15 ans sans diplômes (c'était à l'époque, la norme locale), qui n'ont eu aucune difficulté à trouver un emploi non qualifié à cette époque, mais qui aujourd'hui, pour les mêmes postes rencontrent la concurrence de plus jeunes et de plus diplômés, qui souvent les condamne à la précarisation progressive.

Ces cas de figure, qui ne sont pas construits totalement a priori (ils reposent sur une première approche des réalités locales), ne sont toutefois que des illustrations partielles de notre propos. Ce sera justement l'un des enjeux de l'étude que de construire une taxinomie de ces situations.

Sur le plan méthodologique, la base de l'étude serait une enquête directe par questionnaire comportant à la fois des questions de fait (origine sociale, trajectoire scolaire, trajectoire professionnelle, etc...) et des questions d'opinions. Elle pourrait être complétée par d'autres techniques (analyse des budgets-temps, par exemple). L'enquête concernera les deux protagonistes du couple. L'effectif devrait être suffisant pour permettre des travaux statistiques, mais compatible avec les impératifs d'une enquête directe. Un effectif de l'ordre de 400 personnes (2 x 100 couples) nous semble raisonnable. Nous nous proposons de constituer la population enquêtée à partir des salariés de quatre types d'entreprises : une administration, une entreprise de confection, une entreprise de distribution et une entreprise industrielle d'implantation récente (électronique et/ou produits pharmaceutiques).

Collaborations

- University of Lancaster ;
- University of Edinburgh ;
- Department of Applied Economics (Cambridge);
- Institute for the Studies of Scarcely populated Areas (Aberdeen).

Organismes impliqués

Financement en cours de négociation avec le P.I.R.T.T.E.M.; d'autres co-financements sont recherchés.

5. POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET ENTREPRISES PUBLIQUES :

L'EXEMPLE DE LA POLITIQUE DE RECESSION CHARBONNIERE

C.R.A.P.S. (UA 982, CNRS/LILLE II)

Jean-Louis THIEBAULT, Maître de Conférences de Science Politique Noëlle BURGI, Chargée de Recherche au CNRS (Science du Politique) Xavier VANDENDRIESSCHE Denis TABARNOUST

Objet de la recherche

A compter d'Octobre 1984, dans le cadre de l'action spécifique du C.N.R.S. "Politiques gouvernementales et entreprises publiques", le C.R.A.P.S. a développé une analyse de la formulation, du contenu et de l'application de la politique de récession charbonnière.

La formulation d'une nouvelle politique gouvernementale en matière charbonnière est, en effet, apparue nécessaire à la suite, d'une part, de la mévente du charbon français et de l'augmentation des stocks à partir de 1958 et, d'autre part, de la dégradation de la situation financière de l'entreprise publique CDF à partir de 1959. Dans ce contexte de difficultés, le gouvernement décidait en 1960 d'intervenir directement sur la gestion de CDF en lui imposant un plan de récession de la production charbonnière. Ce plan marquait un tournant important de la politique charbonnière de la France. Il allait devenir l'axe de référence de la politique charbonnière des gouvernements successifs des décennies à venir. Car la poursuite de la dégradation financière de CDF, surtout à partir de 1963, allait conduire les gouvernements successifs à augmenter fortement la subvention et à se substituer pratiquement à l'entreprise publique pour décider des objectifs de production et des réductions d'effectifs.

L'intervention permanente des gouvernements successifs dans la mise en oeuvre de la politique de récession charbonnière s'explique ainsi par plusieurs facteurs : caractère éminemment politique du dossier du charbon, multiplication des mesures sociales et des aides financières d'accompagnement, importance et progression constante des subventions budgétaires, limitation des débouchés en raison de la concurrence des autres produits énergétiques.

Pour appliquer cette politique, les gouvernements successifs ont transformé CDF en une administration chargée de la gestion de la récession et des ses implications, même si CDF s'est aussi constitué progressivement comme une véritable entreprise industrielle autonome avec un ensemble d'activités très diversifiées. Une première étape de la recherche a pu mettre en évidence la multiplicité des méthodes utilisées par CDF pour s'acquitter de cette mission.

Après cette première phase d'analyse, le C.R.A.P.S. a proposé au comité d'A.T.P. "Politiques gouvernementales et Entreprises publiques" un nouveau projet, en Octobre 1985. Ce nouveau projet intitulé: "Le groupe CDF et la politique de récession charbonnière" a été retenu par le comité d'A.T.P. en Novembre 1985.

Méthodologie

L'équipe a recours à une analyse de type organisationnel visant à détecter, non seulement le poids réel des structures, mais surtout à mesurer le degré d'autonomie des politiques menées par le groupe CDF dans le cadre de la politique gouvernementale de récession charbonnière. Seule une analyse de type organisationnel doit nous permettre de comprendre comment et par quel processus le groupe CDF peut conquérir une marge d'autonomie et de manoeuvre suffisante dans le cadre d'une politique dictée et imposée à lui par les instances politiques et administratives. Afin de mieux cerner les possibilités d'action réelles du groupe CDF, d'apprécier les pressions et les résistances et de repérer les conflits, nous avons décidé de les différencier suivant les domaines : la production

(évolution, nature des mesures sociales envisagées), la tarification et la politique des prix, la politique salariale, les décisions financières (investissements, subventions, emprunts...), la diversification industrielle (filialisation), la conversion industrielle, l'action commerciale (promotion des ventes, reconquête du marché national) et l'internationalisation (prise de participation et achat de mines à l'étranger).

L'équipe procède actuellement à un dépouillement et à une analyse des documents internes à l'organisation du groupe CDF (rapports annuels de gestion, rapports et études divers internes à l'entreprise), ainsi qu'à une relecture systématique des rapports des commissions du Plan, de la Commission de Vérification des comptes des entreprises publiques jusqu'en 1976), puis de la Cour des Comptes. Les entretiens approfondis avec les acteurs concernés constitueront un stade ultérieur de la recherche.

L'étude plus approfondie de certains des domaines retenus (tarification et politique des prix, conversion industrielle) est actuellement en cours.

Une dimension comparative est introduite également dans notre démarche par un examen similaire de la situation du National Coal Board en Grande-Bretagne. Il s'agit de voir son comportement dans l'application de la politique anglaise de récession minière et de repérer les différences avec la situation française.

Calendrier

L'ampleur de la recherche (rôle du groupe CDF dans l'application de la politique gouvernementale de récession charbonnière) nécessite une période de travail de deux années pour une équipe de quatre enseignants-chercheurs. Une première étape, qui a début en Janvier 1986, est consacrée au dépouillement et à l'analyse des documents internes à l'organisation du groupe CDF. Corrélativement, des entretiens approfondis avec les acteurs concernés seront effectués à Paris et dans le bassin minier du Nord-Pas de Calais. La seconde étape sera tournée vers l'examen de chacun des domaines envisagés par les différents membres de l'équipe et à la confrontation des résultats obtenus.

6. AGRICULTURE, INDUSTRIE, SERVICES: MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET DYNAMIQUE DES SECTEURS

6.1. L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS DANS LES RÉGIONS DEPUIS LA CRISE

Une approche sectorielle dynamique intégrée

C.R.E.A./C.R.E.S.G.E. - L.A.B.O.R.E.S. (UA 362, CNRS/ Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille)

Participants actuels

Jean-Philippe AMMEUX, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (LABORES) Jean-Philippe BOUSSEMART, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (CREA-LABORES)

Francis CALCOEN, Chargé de Recherche CNRS, Sciences Economiques (CRESGE-LABORES)

Jean-Paul LAMBERT, Chargé de Recherche, Sciences Economiques (LABORES et CORE, Louvain la Neuve)

Pierre MASSON, Ingénieur d'Etudes CNRS (CRESGE-LABORES)

François MILLEQUANT, Chargé de Recherche CNRS, Sciences Economiques (CRESGE-LABORES)

Olivier OGER, Directeur du CREA (LABORES)

Objet, problèmatique, hypothèses et méthodes

Au cours des dix dernières années, un schéma clair de l'évolution par secteur d'activité économique paraissait se dégager dans les pays occidentaux:

- les effectifs du secteur agricole et du secteur industriel baissaient et ce mouvement était appelé à continuer, sous l'effet de la modernisation des structures et du transfert des activités à fort coefficient de main d'oeuvre vers les pays à faible salaire ;

- les effectifs du secteur tertiaire progressaient régulièrement, malgré la crise économique, et cette croissance était destinée à se poursuivre, par la progression de la demande des consommateurs dans des sociétés à haut niveau de vie ;

Les rythmes d'évolution de ces deux types d'orientations divergentes devaient être fonction de l'intensité de l'intervention des nouvelles technologies, mais, sur le fond, on les considérait comme indépendantes l'une de l'autre.

Or, il semble, à la lumière des comparaisons internationales et à l'examen de certaines situations régionales, que ce schéma doit être remis profondément en cause, ou tout au moins que l'on doive s'attacher davantage aux complémentarités et aux interférences entre les évolutions observées dans les différents secteurs d'activité.

1 - Il apparaîtrait tout d'abord que c'est dans les pays où la crise industrielle a été la plus durement ressentie, que la diminution de l'emploi agricole s'est ralentie, toutes choses égales d'ailleurs quant aux caractéristiques propres des agricultures respectives, et à l'existence de forts excédents de population active agricole âgée. Symétriquement, c'est dans les pays où la crise économique a conduit aux plus faibles réductions d'emplois industriels, que la diminution des emplois agricoles s'est poursuivie à un rythme élevé.

L'explication que 1'on peut avancer est que, faute de possibilité d'entrer dans le secteur industriel, le secteur agricole est apparu pour certains ruraux candidats à "l'exode" comme un refuge contre le chômage, permettant de conserver son emploi, tout en réduisant son revenu. Le résultat, dans les pays concernés par ce phénomène, est à l'heure actuelle une forte crise du niveau de vie des agriculteurs et d'une aggravation de leur endettement. Il faut souligner, de ce point de vue, que les régions françaises dont la

situation agricole est la plus préoccupante sont aussi souvent celles où l'environnement industriel est particulièrement dégradé.

2 - En second lieu, les comparaisons internationales sur au moins trois pays (France, R.F.A., Royaume-Uni) indiquent également une forte relation entre l'évolution de l'emploi dans le tertiaire et dans l'industrie: plus les emplois industriels reculent, moins les emplois tertiaires augmentent. La poussée de l'emploi dans les services n'est forte que si l'évolution des effectifs industriels est nulle ou légèrement positive, jamais lorsqu'elle est négative. Ceci est assez bien vérifié également en ce qui concerne la plupart des pays de l'O.C.D.E., à l'exception de l'Italie. Nos propres travaux tendent à montrer que ce serait aussi le cas du Nord-Pas de Calais.

D'une façon générale, il n'y a pas d'expansion autonome possible du secteur des services qui viendrait compenser la baisse des emplois industriels : si la conjoncture industrielle est trop mauvaise, les limites du développement des services sont rapidement atteintes.

Le mécanisme paraît reposer sur une double relation entre services et industrie :

- en amont de l'industrie, les services marchands aux entreprises s'implantent et se développent dans un environnement dynamique et de nouveaux projets (prestataires informatiques, bureaux d'étude, agences de publicité...);
- en aval de l'industrie, les commerces, les services aux particuliers, les services publics sont aussi directement influencés par elle, par au moins trois mécanismes :
 - par les revenus supplémentaires procurés par l'industrie, qui se porteront sur les domaines pour lesquels l'élasticité de la demande est élevée : santé, hygiène, loisirs, dépenses culturelles ;

- par l'amélioration des possibilités de financement des services publics et des régimes sociaux ;
- par la baisse des prix relatifs que permet le développement des productions et des productivités, permettant un déplacement de pouvoir d'achat en provenance de dépenses sur des biens industriels vers de nouvelles consommations, souvent des services.
- 3 Ces constations, assez bien développées au niveau des comparaisons internationales globales, paraissent mériter un approfondissement régional particulier. Dans ses grandes lignes, la démarche envisagée consiste :
 - à sélectionner, dans un premier temps, quelques régions françaises et étrangères (le cas de la Belgique est de ce point de vue particulièrement intéressant), ou bien fortement touchées par la crise industrielle, par exemple le Nord-Pas de Calais et la Province wallonne, ou bien relativement épargnées par elle, par exemple la Région Rhône-Alpes (ou la Bretagne) et la Province flamande, cette base pouvant être étendue, par la suite, à l'ensemble des régions européennes;
 - à raisonner sur des niveaux sectoriels relativement fins, correspondant si possible à la NAP100 ou son équivalent OSCE, à partir d'informations portant sur les dix dernières années, issues des sources nationales (INSEE, INS) et internationales (EUROSTAT);
 - à isoler par des méthodes appropriées inspirées des travaux récents des intervenants dans le domaine de l'analyse régionale, les différents facteurs pouvant influencer globalement les évolutions de l'emploi dans ces secteurs : conjoncture nationale et internationale, politiques économiques globales ou sectorielles, diffusion générale des technologies nouvelles, effets démographiques, structures initiales du tissu productif, afin de mettre en évidence les spécificités en matière d'emploi des régions analysées;
 - enfin, à utiliser ces résultats afin d'établir les relations qui sont susceptibles d'apparaître entre les évolutions, propres aux régions,

des emplois agricoles, industriels et tertiaires, et confirmer (ou éventuellement infirmer) les hypothèses de travail énoncées ici et d'en mesurer les conséquences pour la politique régionale, dans le cadre des différentes économies européennes concernées.

Collaborations, institutions et organismes impliqués

Cette opération, en cours de montage, fait intervenir pour le moment les deux centres de recherches économiques membres du LABORES dirigé par M. FALISE. Elle est susceptible de s'inscrire, dans une phase ultérieure, dans le thème de la dynamique productive et des espaces socio-économiques localisés, du Schéma Directeur 1986-1988 du P.I.R.T.T.E.M.

6.2. LA SITUATION COMPAREE DES ÉCONOMIES DES ETATS-UNIS ET

DE LA FRANCE DANS LA DIVISION INTERNATIONALE DES SERVICES

L.A.S.T. - C.L.E.R.S.E. (UA 345, CNRS/Université de Lille I)
CENTRE EUROPEEN JOHNS HOPKINS*

Equipe de recherche

Jean-Claude DELAUNAY, Maître de Conférences, Sciences Economiques, (LAST-CLERSE)

Jean GADREY, Maître de Conférences, Sciences Economiques, (LAST-CLERSE) Florence CATRICE, Chercheur 3ème cycle (Lille I) et Research Fellow (Université Johns Hopkins)

[★] Le Centre Européan Johns Hopkins pour la Planification et l'Analyse Régionale est une unité de recherche créée sur la base d'une convention entre
le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais et The Johns'Hopkins University
(Baltimore, U.S.A.). Il bénéficie du soutien de l'U.S.T.L. (Lille I)
dans les locaux de laquelle il est installé. Il est dirigé par John W. DYCKMAN,
Professeur de Géographie et Sciences de l'Environnement à l'Université
Johns Hopkins, assisté de Frank MOULAERT, Directeur-adjoint.

Participation

John W. DYCKMAN, Professeur à l'Université Johns Hopkins (Centre Européen Johns Hopkins)
Frank MOULAERT (Centre Européen Johns Hopkins)

Objet de la recherche

Le point de départ de cette recherche est le besoin exprimé par la plupart des acteurs économiques, nationaux et internationaux, de comprendre la dynamique des services, qui paraît étonnante en période de ralentissement de l'activité productive, mais qui n'est pas à l'abri de crises sectorielles, ou plus globales. Or si le cadre national fournit déjà des indications sur cette dynamique, il est de plus en plus étroit au fur et à mesure que l'internationalisation de la production et de la consommation touche les services eux-mêmes.

Les services sont envisagés en tant que :

- nouveaux "facteurs de production", en forte croissance, et connaissant déjà un haut degré d'internationalisation;
- nouveaux "facteurs de consommation", car trop d'études n'envisagent que la logique de développement des services aux producteurs, probablement plus facile à circonscrire, et dont les acteurs sont mieux identifiables;
- nouveaux "facteurs de régulation sociale", c'est-à-dire de gestion des rapports entre les agents économiques, à l'intérieur ou à l'extérieur des unités traditionnelles de la production.

Sur cette base tripolaire, il est envisagé d'étudier la façon dont se mettent en place des formes de spécialisation internationale ou de polarisation :

- de la production de ces nouveaux services,
- de leur consommation intérieur et internationale,
- de leur intervention régulatrice (locale, étatique, internationale).

Méthodologie et étapes

Cette recherche se développera en quatre étapes :

- 1 Une analyse, sur la base de la bibliographie existante, et de contacts directs avec les institutions internationales, des <u>tendances et des</u> <u>lignes de force</u> depuis une vingtaine d'années (avec une insistance particulière sur la période 1975-1985), de la division internationale des services. Ceci exige de faire le point sur :
 - la nature, la qualité, la comparabilité des sources statistiques nationales et internationales (FMI, OCDE, CNUCED, GATT, etc...);
 - la façon dont les théories de la spécialisation internationale prennent en considération les aspects spécifiques des services, et les raisons qui peuvent expliquer leurs défaillances à ce propos;
 - l'établissement d'une sorte de première carte géographique des spécialisations en matière de services produits et échangés;
 - un bilan de ces mêmes questions distinguant les trois grandes catégories de destination des services.
- 2 Une spécification et un affinement de ce premier bilan visant à mettre en relation les caractéristiques des systèmes de production et de consommation nationaux et leur potentiel d'action sur le marché international. Les cas de la France et des Etats-Unis seront ici traîtés de façon approfondie (analyse comparative des structures d'activité des services, interprétation des différences constatées).

 La problématique interne/externe devra comporter l'analyse de la dynamique (en valeur, volume, investissements, emplois, qualifications) de la production des services, de leur utilisation (tableaux issus des comptabilités nationales, enquêtes d'entreprises, analyses de la consommation finale de services), afin de mettre ces caractéristiques en

relation avec la demande et l'offre internationales. Elle aura en outre l'intérêt de mettre l'accent sur la dimension de la <u>demande</u> (nationale et internationale) et de ses transformations, trop souvent négligée dans les études de division internationale du travail, et sur l'<u>histoire</u> du développement des services depuis un siècle en France et aux Etats-Unis.

3 - Mais ces premières étapes, statistiquement et théoriquement lourdes, ne fournissent que peu d'éléments sur la nature fine de la compétition internationale et sur les stratégies des principaux acteurs (firmes multinationales ou entreprises exportatrices, Etats). La troisième étape de la recherche (qui débuterait avant la fin des deux premières, dans la mesure où elle en est partiellement indépendante) serait une enquête auprès des firmes à vocation internationale, productrices ou fortement utilisatrices de nouveaux services, ou diversifiant, à partir d'une base initiale manufacturière, leur activité en direction des services. L'étude porterait ici non pas sur un "échantillon représentatif" (concept au demeurant peu pertinent dans le cas présent) mais sur un "ensemble significatif" de firmes françaises et américaines soumises à une étude approfondie (environ une vingtaine). Le questionnaire (tout à fait nécessaire) et les études des données disponibles sur ces firmes (qui seront rassemblées et traitées) ne constitueront donc pas les seuls éléments de ces "études de cas" : l'objectif principal est la réalisation et l'utilisation d'entretiens approfondis avec les responsables et dirigeants de ces firmes. Sans sous-estimer les difficultés de cette démarche, elle semble indispensable et possible, compte-tenu des contacts internationaux déjà engagés et des portes que peuvent nous ouvrir des institutions internationales favorables à un tel travail. De plus, des spécialistes américains de ces questions (T. NOYELLE, Columbia University; E. SCHOENBERGER, J. Hopkins à Baltimore) sont prêts à nous introduire auprès de plusieurs grandes entreprises intéressées.

Enfin, le terme de "firme" inclut ici des institutions des secteurs de la santé et de l'enseignement, dont on se demandera quelles sont leurs perspectives d'internationalisation marchande ou semi-marchande.

4 - L'étape précédente, d'analyse des "stratégies", qui privilégie les acteurs de la production, devra alors être recomposée avec les études issues des trois étapes antérieures, afin d'aboutir à une interprétation centrée sur les situations comparées de la France et des Etats-Unis.

Durée de la recherche : 2 ans 1/2

Etapes 1 et 2 : 1 an : rapport intermédiaire : fin 1987.

Début des enquêtes et entretiens : fin 1987.

Etudes de cas : début : premier semestre 1988.

Phase finale: premier semestre 1989.

Coopérations

Cette opération prend place dans le <u>Projet International sur les Services</u> (coordination : Centre Européen Johns Hopkins), auquel participent d'ores et déjà, outre les chercheurs déjà cités, trois équipes animées par :

- Piet COPPIETERS, Professeur d'Economie, USFIA, Anvers (Belgique)
- Thierry NOYELLE, Senior Research Fellow, Columbia University, New York (U.S.A.)
- Pieter TORDOIR, TNO, Delft (Pays-Bas).

Organismes impliqués

Dans le Comité Scientifique : Commissariat Général au Plan (Monsieur Bernard FLEURY), Programme FAST (Monsieur Sven ILLERIS, EEC, Bruxelles), Economisch Geografisch Instituut, Amsterdam (Monsieur Yan LAMBOOY, Professeur d'Economie, Directeur), I.F.R.E.S.I. (Monsieur Michel SIMON, Directeur), Groep Beleistudies en Informatie, TNO, Delft (Monsieur W.C.L. ZEGVELD, Directeur).

COLLOQUE INTERNATIONAL: "DYNAMIQUE DES SERVICES ET THEORIES ECONOMIQUES" (30 Janvier 1987).

Colloque organisé conjointement par l'I.F.R.E.S.I. et le Centre Européen Johns Hopkins. Responsable du collectif d'organisation : Jean GADREY. La liste des organismes impliqués et apportant leur soutien sera publiée incessamment.

7. LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DES PAYS INDUSTRIALISES :

LE CAS DE L'EUROPE DU NORD-OUEST

(France septentrionale, Benelux, Angleterre)

Opération de recherche internationale engagée en 1984.

Noms et qualités des participants et organismes impliqués

I.F.R.E.S.I.

- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille I. Equipe de démogéographie :
 - Pierre-Jean THUMERELLE, Professeur, responsable de l'opération
 - Benjamin KOSTRUBIEC, Professeur
 - Henri ADAM, Maître de Conférences
 - Jean-Pierre RENARD, Maître de Conférences
 - Jean-Pierre BONDUE, Assistant.

AUTRES ORGANISMES

- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Paris I. Groupe GUEPES :
 - Daniel NOIN, Professeur
 - Yvan CHAUVIRE, Maître de Conférences
- Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université Libre de Bruxelles
 - Christian VANDERMOTTEN, Chargé de cours
 - Jean-Pierre GRIMMEAU, Chercheur FNRS
- Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain
 - Michel POULAIN, Chercheur FNRS
 - Christine WATTELAR, Première assistante
- Laboratory of Human Geography, University of Durham
 - John CLARKE, Vice-pro-chancellor.

Objet

Analyse comparative internationale de populations en situation posttransitionnelle et des liens entre la dynamique des populations, la dynamique des sociétés et la dynamique de l'espace, animée par l'équipe de démogéographie du Laboratoire de Géographie Humaine de Lille I.

Problématique de la recherche

Un ensemble de changements de toutes natures a bouleversé en une génération les fondements démographiques des sociétés des pays développés et plus particulièrement des pays européens. La dynamique spatiale est fortement conditionnée par ce changement, lent, parfois imperceptible, mais décisif : disparités de la croissance globale, substitution de transferts aux phénomènes de répartition des excédents démographiqus, vieillissement, modification des rapports entre générations, modification des besoins et de la mobilité induites par les changements structurels etc... Cependant chaque unité géographique a conservé des traits socio-démographiques qui lui sont propres ou plutôt ces populations se différencient dans l'espace en épousant plus ou moins bien les divisions spatiales habituelles des géographes régionaux.

Quelle est la dialectique qui s'établit entre ces trois éléments indissociables du trinôme : populations, sociétés, espace ?

Dans ce type de recherche on se heurte vite à une irréductibilité entre deux niveaux : celui des acteurs et celui de l'organisation collective, le premier relevant des caractéristiques individuelles, des potentialités successives qui s'offrent aux individus et de leurs décisions au cours de leur cycle de vie, le second de l'organisation socio-spatiale. Pour dépasser cette irréductibilité, il faut repenser le concept de population et lui donner un nouveau contenu démographique, en ne le considérant plus comme un agrégat d'individus mobiles, agrégat défini par des limites administratives, plus ou moins pertinentes, mais comme une structure complexe et évolutive. Ce n'est plus l'agrégat, mais l'agencement des éléments entre eux dans l'espace et dans le temps en fonction d'un

système d'interrelations qui détermine les populations.

Actions programmées

- l Recherche théorique et épistémologique sur le concept de population en géographie. Poursuite des travaux initiés dans le cadre du Séminaire européen "Réflexion épistémologique sur la géographie de la population". Analyse des vocabulaire géographique et démographique et proposition d'un vocabulaire mieux adapté aux besoins de la démogéographie. Recherche sur le rôle de l'échelle et les effets de seuil en démogéographie : doit-on distinguer des lois de voisinage dont l'effet s'estompe au fur et à mesure de l'élargissement de l'espace (l'ordre proche), et des lois globales, nettes à grande échelle et indécelables à petite échelle (ordre lointain) ? Application à la mobilité spatiale des populations depuis l'échelle mondiale jusqu'aux échelles locales et depuis l'échelon séculaire jusqu'à l'échelon conjoncturel.
- 2 Les mutations démographiques en période post-transitionnelle : analyse aux différentes échelles régionales, nationales et continentales, des changements de toutes natures qui affectent le comportement et les structures des populations des pays industrialisés et plus particulièrement les populations européennes, comme l'accroissement de la longévité, la chute de la fécondité, les nouveaux modèles familiaux et matrimoniaux, les migrations internationales, les nouvelles formes de mobilité interne, de répartiton géographique de la population et leurs implications etc... Recherche des causalités et des interrelations entre les mutations des populations, les transformations des espaces urbanisés et le changement social et socio-économique.

Principales opérations en cours dans ce cadre :

- réalisation d'un atlas des populations européennes (à l'échelon des départements ou équivalents administratifs, Europe au sens géographique du terme, pays de l'Est et du Nord compris) : l° sortie en 1985.

- analyse des différences géographiques de la mortalité, par âge, par sexe et par causes, à l'échelon des arrondissements français (plus prononcées que les différences socio-professionnelles et tout aussi stables dans le temps); mise en relation des combinaisons observées avec les spécificités des milieux géographiques.
- 3 La mobilité spatiale : analyse des diverses formes de mobilité dans un espace régional, des flux qu'elles engendrent et des interrelations entre ces formes et ces flux (migations internationales, migrations interrégionales, migrations intra-régionales, navettes de travail, navettes de chalandise etc...), en liaison avec l'organisation de l'espace, les modes de vie, les incitations à la mobilité etc... Réflexion sur le degré de dépendance des mouvements les uns par rapport aux autres et sur la stabilité des liaisons en fonction de l'échelle spatiale temporelle. Analyse du lien entre migration et système de mobilité : si on considère les populations comme des ensembles dont la durabilité procède de phénomènes de réajustement permanent, la mobilisation ou la modification d'un élément de l'ensemble entraînant automatiquement la mobilisation ou la modification d'autres éléments, le phénomène migratoire n'apparaît plus comme un phénomène autonome, mais comme une des formes du réajustement permanent. L'appréhension de la migration ne se conçoit plus dès lors qu'à travers un certain nombre de continua qui se développent simultanément dans plusieurs directions. La mobilité spatiale forme-t-elle un système ouvert d'interrelations entre les individus, les populations, les sociétés l'économie et l'espace (étudiable dans son organisation interne, son fonctionnement et son évolution à travers l'imbrication des différentes échelles spatiales et temporelles et ses articulations avec l'environnement spatial et socio-économique), qui se calquerait sur celui de l'organisation spatiale et en subirait passivement les modifications, ou fonctionne-t-elle de manière sélective par rapport aux tensions d'orgines diverses qui s'expriment à travers l'organisation de l'espace et le fonctionnement des sociétés en mettant en jeu différentiellement les groupes et les individus en fonction de leur potentiel et de leurs déterminants propres ? Application à la région Nord-Pas de Calais, véritable laboratoire d'étude

de la mobilité, compte tenu de ses structures urbaines, de son organisation spatiale en une mosaïque de sous-régions, des chocs économiques, sociaux et culturels qui contraignent à la mobilisation une population tradition-nellement réticente et fortement repliée sur ses espaces de vie.

- 4 Les perspectives démographiques à l'échelon régional et urbain : établissement d'un modèle de projection démographique à différentes échelles géographiques : prise en compte des changements structurels et de leurs implications dans les politiques et la planification économiques et sociales, notamment en ce qui concerne des phénomènes comme le vieillissement, la multiplication des ruptures d'union et le développement du célibat, la diminution de la taille des familles et du nombre d'enfants...etc. Prise en compte de la mobilité (par flux et non par soldes) induite par les sollicitations du milieu (dont la situation de l'emploi n'est qu'un élément), et les relations entre le cycle de vie des individus et le potentiel du milieu (stock de logements en particulier). Deux opérations sont privilégiées :
- l'analyse des besoins locaux en matière de projections démographiques et des possibilités d'y répondre ;
- l'analyse comparative du vieillissement des populations urbaines en France et en Angleterre (l° séminaire organisé à Londres en Juillet 1986, sous le patronage et avec le financement de l'Ambassade de France au Royaume-Uni et du G.B. Department of Health and Social Security).

Méthodes de travail

Ce qui fait défaut à la plupart des analyses démographiques, c'est une insuffisante prise en compte de l'ordre spatial et de ses contingences. Ce qui fait défaut à la plupart des analyses géographiques ou socio-démographiques, c'est une insuffisante prise en compte de l'ordre démographique et des inerties inscrites dans ses structures et les comportements des populations. Une des orginalités de l'équipe, c'est sa double compétence

sur le plan géographique et démographique, l'ouverture pluridisciplinaire et une large pratique de la coopération internationale, jalonnée par la création de la revue "Espace-Populations-Sociétés", et un Programme d'Etude CEE.

- la recherche, qui a débuté en 1984, a été conduite dès le départ en parallèle en France et en Belgique, puis dès 1985, en Angleterre.
- l'analyse sur un même thème est conduite à l'initiative des petites équipes énoncées plus haut, qui se chargent de trouver des collaborations auprès d'organismes nationaux (1'INSEE, 1'INED, la DATAR dans le cas de la France) ou internationaux (Commission des Communautés Européennes, Union Géographique Internationale).
- les membres permanents du groupe de travail se réunissent plusieurs fois l'an pour échanger les informations recueillies, définir les méthodes de travail, élaborer et discuter les problématiques, examiner les différences induites par les sources disponibles et les pratiques politiques, sociales et juridiques des Etats.
- des séances de travail plus élaborées ont lieu régulièrement à l'occasion de grandes rencontres scientifiques ou de séminaires organisés par l'Equipe de recherche.

Financement

Les moyens sont les moyens ordinaires des équipes, complétés par une aide incitative de la Commission des Communautés Européennes, précaire et non renouvelable après 1987, pour la tenue des réunions périodiques.

Le problème actuel est de trouver une assise stable et régulière pour :

- l'organisation des rencontres et les surcoûts entraînés par la coopération internationale ;
 - un certain soutien aux opérations en cours difficilement financées.

8. CENTRE D'HISTOIRE DES ENTREPRISES DU NORD-PAS DE CALAIS -

PÉRIODE 1986-1987

Nom et qualité des participants

1 - Equipe responsable

Michel BATTIAU, Géographe, Lille III Albert BRODER, Historien, Lille III (UA 1020) Jean-Pierre DAVIET, Historien, CNRS/Lille III (UA 1020) Jean-Pierre DEBOURSE, Gestion, Lille I Marcel GILLET, Historien, Lille III

- 2 Unités CNRS Associées
 - UA 936 Economie de la Firme (CNRS/Lille I) Vie des Firmes en longue période.

Directeur: J.P. DEBOURSE

- UA 1020 Croissance et développement dans le Nord de la France (CNRS/Lille III)

Directeur : A. BRODER

3 - Autres chercheurs membres du centre d'histoire des entreprises du

Nord-Pas de Calais

Gérard GAYOT, UA 1020
Jean-Pierre HIRSCH, UA 1020
Jean-Paul THUILLIER, UA 1020
Joël MICHEL, UA 1020
M. ROSSEL, UA 1020
Isabelle DANJOU, UA 936
Jean-Luc SYSSAU, UA 936
Jean-Pierre DEMESSINE, UA 936
Joël BAFCOP, UA 936
Sandra MURAD, UA 936
Laurence BACART, UA 936
Nicole BAYEN, UA 936
Pascale BRENET, UA 936

Objet, problématique, hypothèses

L'histoire des entreprises constitue un champ particulier dont la situation en France ne va pas sans ambiguïté. Si on peut citer nombre d'ouvrages qui s'y rattachent, il n'existe pas de chaire universitaire qui s'y consacre ni de centre spécifique, contrairement à ce qui a lieu dans les autres pays industriels comparables, en particulier aux U.S.A. et en Grande Bretagne, et la production scientifique reste insuffisante. Faire progresser la recherche dans ce champ est un objectif prioritaire, surtout dans une région au passé industriel aussi riche que le Nord. Un tel objectif intéresse un premier noyau de chercheurs qui sont des chercheurs en histoire, en géographie et en gestion, soucieux d'approfondir leurs disciplines respectives, mais aussi de faire converger leurs efforts jusqu'ici dispersés.

L'originalité de l'histoire d'entreprise peut se définir de deux façons. D'un côté, par l'utilisation d'archives d'entreprises (qu'elles soient déposées dans un centre d'archives public ou qu'elles soient conservées par les entreprises), considérées aujourd'hui comme un élément de patrimoine historique. D'un autre côté par un objet : il s'agit de considérer l'entreprise comme centre de décision relativement autonome, ou comme organisation, d'où une analyse pertinente du système du pouvoir, des relations de coopération/conflit de ses ecteurs, de la création technique et de la stratégie, ainsi que des relations complexes entretenues avec l'environnement (concurrents, consommateurs Etat etc...).

Selon les origines et traditions disciplinaires, les angles d'attaque et les problématiques initiales peuvent varier. Mais dans tous les cas, la confrontation et la coopération s'imposent, d'abord pour la collecte, le stockage et la mise à disposition des données, mais aussi pour l'élaboration scientifique elle même.

L'évolution des firmes et ses déterminants : l'approche des chercheurs en gestion

C'est ainsi, par exemple, que les chercheurs en gestion impliqués dans le projet développent depuis plusieurs années une problématique commune, au sein de l'Unité Associée au CNRS 936 "Economie de la firme, vie des firmes en longue période". Leur objectif est de comprendre pourquoi certaines entreprises naissent, se développent, se transforment en groupe, pourquoi d'autres stagnent ou régressent, pourquoi certaines entreprises disparaissent alors que d'autres subsistent face à des aléas et à un environnement similaires.

Trois groupes d'hypothèses orientent la recherche :

- 1 les facteurs d'évolution : Il n'y a pas de facteurs évolutifs universellement prédominants. L'évolution se fait globalement par l'interaction des différents champs d'activité de la firme. Entrent en jeu des forces historiques (faits du passé qui opèrent ou favorisent une orientation de l'évolution), des forces aléatoires (faits sur lesquels l'entreprise n'a pas de prise directement : aléas de la conjoncture, action des concurrents, décès d'un dirigeant, action des pouvoirs publics, etc...) et des forces intentionnelles (actions mises en ceuvre par les membres de l'entreprise).
- 2 les modes d'évolution : L'évolution se fait, au travers de deux types de changement :
 - les changements incrémentaux (processus adaptatifs continus d'interaction entre les différents composants de l'entreprise et du couple entreprise-environnement, opérés à l'intérieur d'une même orientation

stratégique);

- les changements mutationnels (tournants stratégiques qui s'expriment à travers les choix décisifs pris par un nombre restreint d'individus et portant sur des éléments-clefs déterminant l'orientation de l'entre-prise).
- 3 Le processus d'évolution : L'évolution des entreprises peut être décrite comme une succession de périodes d'évolution graduelle, progressive, ponctuée de ruptures.

Ces ruptures résultent de la remise en cause de l'orientation stratégique de l'entreprise ainsi que des systèmes de valeurs et de représentations qui soustendent cette orientation, par des démarches anticipatrices ou par l'influence de faits perturbateurs. Le rôle du directeur général est alors déterminant.

Les options et les valeurs porteuses d'évolution ne le sont que pendant un temps fini. Il est donc capital pour l'entreprise d'effectuer les adaptations fondamentales à temps sous peine d'arrêt du processus évolutif à plus ou moins long terme menant à sa disparition ou à son absorption.

L'approche retenue repose ainsi sur :

- une analyse multidimensionnelle et multidisciplinaire des facteurs explicatifs et de leur interaction. Il s'agit de respecter la complexité du phénomène étudié et de l'entreprise, organisation complexe fonctionnant en processus interactifs dans lesquels de très nombreuses variables entrent en jeu.
- une perspective historique qui cerne l'impact des enchaînements temporels, des causalités temporelles.
- l'analyse du rôle décisif des acteurs de l'entreprise qui interférent dans les déterminismes qui pésent sur l'évolution de leur firme.

- l'analyse des éléments clefs de l'évolution, des phénomènes de rupture.

Ces diverses caractéristiques de l'approche appellent le dépassement des explications gestionnaires traditionnelles de l'évolution des firmes et leur enrichissement par l'apport d'autres disciplines : l'histoire, mais aussi la géographie et la sociologie.

Elles appellent également une méthodologie qui respecte la richesse qualitative et la globalité de la recherche.

L'outil d'investigation qui répond le mieux à ces exigences est la monographie puisqu'elle permet l'observation et la compréhension en profondeur de réalités complexes et composites, envisagées de l'intérieur, concrêtement, à travers le temps. C'est donc la méthode retenue pour :

- explorer le passé de diverses entreprises, de leur création à leur passé immédiat ;
- élaborer une connaissance "intelligible" du parcours de ces entreprises par l'intégration des données dans une explication globale. Il s'agit de repérer les phénomènes de coordination, de dégager les éléments explicatifs dans la diversité et la densité des évènements historiques.
- combiner et comparer les différents cas d'entreprise et en extraire des invariants au niveau des processus et des facteurs évolutifs,

La collecte des données se fait à partir d'une analyse des documents disponibles et d'une série d'entretiens en profondeur sélectionnés de manière à obtenir un éclairage différencié des diverses facettes de l'évolution de l'entreprise et de son environnement.

Le traitement des données quantitatives consiste à établir des séries chronologiques d'indicateurs tels que le chiffre d'affaires ou le bénéfice net. Les données qualitatives fournies tant par l'analyse documentaire que par les entretiens, font l'objet d'une analyse thématique (analyse du contenu classique et qualitative) pour dégager des axes d'interprétation.

L'approche des historiens

L'unité associée au CNRS 1020 "Croissance et développement dans le Nord de la France" (Histoire) comporte un groupe "l'histoire des entreprises et des entrepreneurs". Ce groupe se donne pour objectif d'expliquer dans la longue durée quelle a été la contribution des entreprises à la croissance régionale en approfondissant des centres de réflexion liés à la sociologie des acteurs, aux stratégies économiques mises en oeuvre et à la production des représentations culturelles et en distinguant des types ou modèles historiques.

Les historiens ont particulièrement étudié jusqu'ici les conditions d'apparition des entreprises du XVIIIe au XXe siècle : typologies des fondateurs d'entreprises, origines des capitaux, rôle des héritages et des stratégies patrimoniales, attitudes devant le risque, interpénétration entre négoce et industrie etc... Ils recherchent continuîtés et ruptures dans les comportements entrepreneuriaux des détenteurs du capital et des entrepreneurs salariés : ainsi l'ouverture au progrès technique, modes de gestion, structures du pouvoir, styles de relations sociales, montée des ingénieurs, réactions face au système étatique. Bref ils répondent à la question : quels sont les hommes qui conduisent et gèrent l'économique, quelles sont les élites qui mettent en oeuvre la volonté commune de l'entreprise, quels sont les jeux dans l'organisation ?

Pour ce qui est du processus d'allocation des ressources et des enchaînements stratégiques, les historiens distinguent des vagues d'industrialisation et de désindustrialisation, des phases de déclin ou de reconversion. Mais il s'agit là de tendances d'ensemble qui entraînent une région ou une branche : il faut entrer dans les mécanismes de la cellule de base pour savoir quelles sont les forces et les faiblesses d'une entreprise à date donnée (facteurs techniques, commerciaux, humains, financiers...), en quoi ses politiques sont ou non typiques, pour quelles raisons elle s'adapte ou non, où sont les grandes ruptures.

La monographie d'entreprise appelle la comparaison avec d'autres cas, soit dans le milieu local, soit au niveau national ou international. La tentation de l'historien pourrait être le déterminisme, tant sont massives les tendances observées : mais certaines entreprises saisissent des

chances que d'autres négligent, dynamismes et forces de blocage se combattent en un équilibre instable. D'ores et déjà certains travaux ont pu procéder à une sorte de radiographie de l'organisme d'une entre-prise dans la longue durée, en mettant en lumière les divers passages délicats qui jalonnent la route de l'exploitation familiale d'un atelier à l'administration de la société anonyme ou à la société holding qui gère des intérêts multinationaux. Mais il est souhaitable que de telles études se multiplient.

Les historiens sont enfin sensibles à ce qu'on appelle parfois l'identité culturelle de l'entreprise, ou culture d'entreprise, notion qui mériterait d'être davantage explorée. D'un certain côté, l'entreprise a une culture: processus d'acculturation par le travail et par des pratiques symboliques diverses (tradition, valeurs, loisirs, gestes...). D'un autre côté, l'entreprise est une culture, un système cohérent de phénomènes sociaux, ce qui affecte tant les mentalités que des faits proprement économiques (organisation des structures, gestion financière etc...).

L'approche des géographes

Les géographes analysent le tissu industriel de l'espace régional Nord-Pas de Calais en procédant à des comparaisons avec les "vieilles régions industrielles" (type Lorrain, Lancashire, Wallonie, etc...) et en y distiguant des "bassins d'emplois" juxtaposés, dont les limites englobent celles de l'espace vécu de la majeure partie de la population qui y demeure (ainsi l'agglomération de Roubaix-Tourcoing). Un espace peut être caractérisé par une concentration locale d'un type d'emplois (le textile, la sidérurgie par exemple), ou par une relative diversification (présence de firmes appartenant à des filières distinctes). Dans le premier cas, l'espace bénéficie de l'essor du secteur au cours d'une période plus ou moins longue où une même industrie engendre une forte croissance (mines, sidérurgie, textile au XIXe siècle, automobile dans les années 1960), mais, à long terme, le mode d'organisation de l'espace n'est pas propice à l'émergence des innovations. Dans le second cas, des synergies naissent des contacts, des échanges et d'interférences techno-

logiques non prévues a priori (brassage des individus, des idées, des expériences professionnelles).

Dans cette perspective l'histoire des entreprises ne peut être séparée de l'explication de la répartition spatiale des activités (phénomènes d'hyperconcentration spatiale, d'hyperspécialisation, ou au contraire de diversification) et du dynamisme d'un espace local ou régional. Il ne s'agit pas seulement de l'étude spatiale d'une firme particulière (exemple : localisation du siège social, des usines, des voies d'approvisionnement des matières premières et de l'écoulement des produits, croissance de la firme par expansion de la même activité en d'autres lieux ou par induction d'autres branches dans le foyer de localisation principal), mais du mode d'organisation de l'espace par un ensemble de firmes voisines, appartenant ou non au même secteur (concentration des investissements, types d'emplois offerts, effets migratoires attractifs ou dissuasifs, domination de l'espace local par les élites entrepeneuriales etc...).

* *

Dans le cadre de l'I.F.R.E.S.I., le centre d'histoire des entreprises du Nord développera une véritable approche pluridisciplinaire des spécialistes de géographie, d'histoire et de gestion appliquée à l'étude de l'entreprise et de son évolution. La conjonction des trois disciplines aura un effet bénéfique dès la collecte des données et dès la constitution des bases d'information par la prise en compte des systèmes d'information spécifiques à chaque discipline. Un même effet positif est à attendre au niveau des problématiques, de la méthodologie et de la démarche explicative.

Au delà de leur intérêt scientifique, les travaux du centre devraient contribuer à la valorisation du potentiel industriel du Nord-Pas de Calais, de ses entreprises, de ses agents économiques. Le passé de ses entreprises fait partie de la culture de notre région. La récente publication de l'histoire de la Redoute a montré l'intérêt, dans la région et au delà, pour l'histoire d'entreprises du Nord-Pas de Calais.

Le centre d'histoire des entreprises du Nord-Pas de Calais veut aider à cette meilleure connaissance d'un patrimoine du Nord-Pas de Calais, ainsi qu'à la promotion de la région au travers d'une diffusion extra-régionale de cette histoire.

Projets et objectifs

- 1 Création d'une collection d'histoires d'entreprises du Nord-Pas de Calais.
 L'objectif est de publier dans un premier temps 2 monographies par an,
- 2 Développement de projets scientifiques.
 - Etude du rôle des banques locales et régionales
 - Comparaison des entreprises de la laine à Roubaix-Tourcoing et à Fourmies
 - L'évolution des Brasseries
 - L'industrie du Lin
 - Les entreprises du Nord-Pas de Calais en 1844.
- 3 Contribution à la constitution d'un fonds sur la démographie des entreprises et exploitation scientifique.
- 4 Au delà de la publication des travaux selon les modalités habituelles aux équipes, un bulletin d'histoire des entreprises du Nord de la France sera édité.
- 5 De la même façon, le centre se propose de préparer des journées d'histoire de l'entreprise tant nationales qu'internationales.

Calendrier

Septembre 1986 - Lancement du centre

Janvier 1987 - Lancement du Bulletin

Janvier 1987 - Publication des premières monographies

Mai 1987 - Première journée d'histoire de l'entreprise.

Institutions et organismes impliqués

- 1) Equipes CNRS UA 936, UA 1020
 - Universités de Lille I, Lille III, Valenciennes
 - I.F.R.E.S.I.
 - Archives départementales du Nord et du Pas de Calais, Archives Municipales de Tourcoing, Centre historique minier de Lewarde, Ecomusée de Fourmies - Trélon.
 - Centre inter-régional des archives du Monde du Travail (Motte-Bossut)
 - GRIT
 - CISE
 - Organisations syndicales
 - Chambres de Commerce
 - CIRSH
 - FNEGE
- 2) Comité d'orientation.
 - un comité d'orientation sera constitué pour favoriser l'insertion régionale nationale et internationale du centre.
- 3) Collaborations sollicitées.
 - Business History Unit (London School of Economics).
 - Université de Lausanne (Jecquier)

Financements en cours de négociation.

9. PROJET DE CONSTITUTION D'UNE BANQUE DE DONNEES SUR LES

INGENIEURS

Equipes françaises

- UA 04 1020 LILLE III/CNRS : Albert BRODER
- CRIT CNRS : Alain de GENNES
- LAS MAS CNRS : André GRELON ; Annie TERRIER

Equipes et collaborations étrangères

- Université de Lancaster
- Musée des Sciences et Techniques de La Villette
- Professeur Robert FOX (Histoire des Sciences)
- Docteur Anna GUAGNANI

Origine du projet

Les différentes recherches et études qui se font jour depuis ces dernières années sur le groupe socio-professionnel des ingénieurs, ont mis en évidence la difficulté d'obtenir des données de toute nature sur cette population : qu'elles soient d'ordre statistique ou législatif, qu'elles concernent l'évolution des cursus dans les établissements d'enseignement ou l'implantation des ingénieurs dans telle branche industrielle, qu'elles touchent à l'histoire ou au monde contemporain, les informations sont le plus souvent dispersées, lacunaires, quand elles ne sont pas tout simplement inacessibles. L'extrème dissémination de l'appareil de formation sur tout le territoire national, l'intérêt fort restreint pour les questions d'archivage, jusqu'à une date récente, aussi bien dans les écoles que dans des

associations d'ingénieurs, la prise en compte relativement nouvelle par les chercheurs historiens, sociologues et économistes, de l'importance des ingénieurs dans l'histoire industrielle et le développement économique du pays, sont sans doute quelques uns des motifs d'explication de ce facheux état de fait.

Par ailleurs, on constate une prise de conscience croissante chez les ingénieurs, qui se manifeste tout particulièrement chez les responsables de leurs diverses organisations représentatives, de la nécessité qu'ils ont de connaître -et donc de constituer- leur propre histoire, de mesurer la part qu'ils prennent dans tous les secteurs de l'économie, à un moment où la nécessaire multiplication des formations d'ingénieurs dans des spécialités nouvelles comme le bouleversement actuel des tâches d'encadrement dans les entreprises, les contraint à se construire une identité nouvelle.

Enfin, il faut noter que les responsables qui, au niveau national ou régional, ont à prendre des décisions de caractère économique engageant l'avenir, les analystes qui doivent construire des modèles prévisionnels fiables pour déterminer les potentialités en ressources humaines sont à la recherche d'informations vérifiées, constituées en séries ou distribuées sur des périodes larges, sur lesquelles ils puissent fonder des raisonnements plausibles.

Buts

Il s'agit de constituer une banque de données sur les ingénieurs, regroupant des informations de types divers, statistiques, textuelles, bibliographies, chronologiques, etc...et dont les buts seront :

⁻ rendre accessible les données disponibles dispersées concernant les ingénieurs, leurs formations, les débouchés de leurs formations, les places qu'ils occupent dans les secteurs de l'économie, leurs associations, etc...

- susciter des travaux pour retrouver les données disparues ou cachées et les intégrer progressivement à la banque, pour obtenir des séries complètes tant sur un plan diachronique que synchronique.
- constituer peu à peu la mémoire collective des ingénieurs, de leurs établissements d'enseignement et de leurs organismes.

Population analysée

Par ingénieurs, nous entendons les ingénieurs diplômés tels qu'ils sont définis dans le cadre de la Loi du 10 Juillet 1934. Les établissements d'enseignement pris en compte seront ceux qui ont une fonction diplômante reconnue par la Commission des Titres d'Ingénieurs. En précisant ainsi la population et en déterminant ses limites, nous sommes conscients que nous ne recouvrons pas le champ entier de ce que, dans divers lieux, on entend sous la dénomination générale d'ingénieur. Mais l'appellation employée dans les entreprises, par exemple, correspond à un usage beaucoup plus large et polysémique que la seule référence aux multitudes de fonctions qui peuvent être tenues ou non par des ingénieurs diplômés. Bien sûr, si le terme se rapportait à chaque fois à une tâche de responsabilité, faisant appel à une compétence affirmée dans divers domaines scientifiques ou technico-scientifiques et nécessitant de ce fait une haute qualification, généralement sanctionnée par un diplôme dans la spécialité désignée ou reconnue après des années d'expérience et de perfectionnement personnel, on retrouverait peu ou prou la population que nous cherchons à cerner. Mais lorsque le mot désigne moins une fonction qu'un grade dans une hiérarchie, ceux qui se situent en amont ou en aval ne sont plus repérables. Enfin, -rançon du succès ?- on assiste dans le langage courant à une dérive sémantique du terme qui tend à en faire une notion attrape-tout.

Or, pour être réellement opérationnelle, la banque se doit de donner des caractéristiques strictes aux individus à propos desquels sera effectuée l'entreprise de collectes des données. En nous en tenant à la définition de l'ingénieur selon la Loi de 1934, nous prenons là une acceptation reconnue et valide, c'est-à-dire qui nous donne les conditions requises

pour constituer un ensemble fini permettant de bien spécifier la nature des informations à rassembler.

Contenu

Quel devra être le contenu de la banque ? Dans l'état actuel des choses, nous voyons cinq domaines dans lesquels, en procédant par entrées successives, on pourrait constituer des dossiers élaborés et fiables.

- 1/ Données concernant les écoles, soit : d'une part, des informations sur les élèves, flux d'entrée et sortie (dans les différentes spécialités), origine géographique, origine socio-professionnelle, etc...; d'autre part, les caractéristiques des établissements (nombre et types de professeurs, programme d'enseignement, activités de recherche, etc...).
- 2/ Données textuelles législatives et réglementaires, avec dates et indications des décrets et arrêtés sur les établissements, depuis l'origine jusqu'à nos jours.
- 3/ Associations d'ingénieurs : anciens élèves, syndicats d'ingénieurs, groupements scientifiques, etc...dates de création, activités, nombre de membres, etc...
- 4/ Implantation des ingénieurs dans les diverses branches de l'économie : premier poste à la sortie de l'école, fonctions occupées dans les entreprises, part dans l'innovation (prise de brevet, par exemple), etc...
- 5/ Bibliographie sur les ingénieurs : ouvrages généraux, références plus spécifiques pouvant constituer une base bibliographique par école et par corps, exploitation de fonds d'archives existant comme ceux de la Bibliothèque des Ingénieurs Civils de France.

Par la suite, d'autres éléments pourraient être intégrés comme, par exemple, les prévisions de besoins en ingénieurs de diverses catégories par les syndicats patronaux professionnels de branche, l'évolution du rapport entre les besoins programmés (par les services du Plan ou les organismes économiques) et la production effective d'ingénieurs, etc...).

Mise en place

Pour constituer cette banque, il nous paraît d'abord nécessaire d'organiser un réseau qui devrait comporter plusieurs types de membres institutionnels. Nous en avons recensé cinq, dont les activités ou les intérêts touchent en partie ou en totalité à la question. Il est clair toutefois que la liste que nous donnons, ne prétend nullement à l'exhaustivité.

a) des organismes de recherche et d'études

- Le Centre National de la Recherche Scientifique, par une série de Laboratoires Propres ou Associés (Centre de Recherches Inter-disciplinaires sur les Transformations Sociales, Institut d'Histoire du Temps Présent, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Groupe de Sociologie du Travail, Laboratoire d'Analyses Secondaires et des Méthodes Appliquées en Sociologie, etc...).
- L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Centre de Recherche et d'Histoire des Sciences et Techniques, Groupe d'Etudes et Recherches sur la Science, etc...).
- Des centres universitaires (Centre d'Etudes des Croissances de l'Université Paris X, Groupe d'Etudes et Recherches sur la Science de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg...).
- Le Centre d'Etudes et Recherches sur les Qualifications (CEREQ).
- La Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Le Musée des Sciences, des Techniques et des Industries de la Villette.

- b) les responsables de la politique de formation des ingénieurs
- c) <u>les établissements</u> d'enseignement préparant à des diplômes d'ingénieurs et leurs centres de recherche (ex : Centre de Recherche Travail et Société de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées, Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines de Paris...).
- d) les organisations et associations d'ingénieurs
- e) les Administrations concernées (Education Nationale, Recherche, Plan Industrie).

Premiers travaux préparatoires

La banque de données Ingénieurs aura comme particularité d'avoir des sources extrèmement dispersées et réparties sur l'ensemble du territoire national ; ainsi le système de formation des ingénieurs comporte-t-il 164 établissements habilités et les autres domaines que la banque se propose de traiter ont à peu près tous les mêmes caractéristiques (données bibliographiques, insertion dans le monde du travail, associations d'ingénieurs, etc...). Nous nous sommes donc penchés sur la question de la constitution d'un réseau et de son mode de fonctionnement. A ce titre, nous avons été examiner la Banque de Données Socio-Politiques (BDSP), GRECO du CNRS qui, tant par ses finalités (vocation à rassembler des données sur un plan national et régional, importance de la fonction recherche), par ses dimensions que par son type d'organisation coopérative (réseau de plusieurs équipes propres au CNRS ou associées) paraissait être un bon exemple de réalisation dans le champ des sciences sociales. En particulier, cette banque a un mode tout-à-fait intéressant d'acquisition, de traitement et de diffusion des données, ses promoteurs ont organisé un véritable courant de recherche autour des activités de la BDSP, par une coordination efficace en amont de la banque, en suscitant des enquêtes et en aval, par une réflexion sur l'exploitation des données qui peut prendre la forme de séminaires de recherche, d'aide à des thèses, etc... Les responsables sont susceptibles de nous apporter des conseils techniques sur le plan du

traitement statistique et informatique des données sur les ingénieurs.

Par ailleurs, nous avons établi un contact à l'Isle-d'Abeau avec le SUNIST, Serveur Universitaire National pour l'Information Scientifique et Technique, pour examiner les possibilités qu'il offrirait dans la mise en place du réseau national. Ce serveur propose, à l'égal d'autres serveurs, toute un série de prestations. Un de ses avantages tient au fait qu'il pratique des tarifications très compétitives pour les universitaires et les chercheurs. En outre, bien que de création récente, il est habitué de par sa spécificité, à traiter le type de problèmes que nous pourrions lui soumettre : le SUNIST gère actuellement la banque THESA qui fait le recensement des thèses en cours dans les écoles d'ingénieurs, ainsi que TRAVEL qui rassemble des données sur les mémoires d'ingénieurs terminés; ces deux banques, créées à l'initiative de la Conférence des Grandes Ecoles et de quelques établissements de formation d'ingénieurs, sont en cours de constitution. Une troisième dans le même domaine fournira les données recueillies par le Bureau d'Ingéniérie Pédagogique, sur les expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur : une maquette est en cours de réalisation par les ingénieurs du SUNIST. Dans l'hypothèse où notre banque utiliserait ce serveur, on pourrait étudier avec les promoteurs des autres banques, le principe d'interconnexions.

Vers une première expérimentation

Un projet aussi complexe que la banque de données Ingénieurs ne peut se mettre en place que progressivement, après une série de tests et d'études focalisées. De plus, il faut tenir compte des besoins perçus par les utilisateurs potentiels (la réunion du 12 Mars avait permis d'en dresser une première liste) et des conditions réelles de repérage des données et de leur mise en mémoire. Pour sérier les questions, nous nous proposons dans un premier temps, d'axer nos travaux sur la constitution de données liées aux formations d'ingénieurs, en y incluant les relations avec les milieux professionnels qui recrutent dans les promotions, à la sortie des établissements. Pour pouvoir analyser le phénomène de façon cohérente, mais limitée, dans cette phase initiale, nous envisageons de faire un essai de

mise en oeuvre dans une ou deux régions qui serviraient de "pilotes". Des contacts positifs sont d'ores et déjà pris, qui devraient se concrétiser à la prochaine rentrée universitaire et un contrat de préfiguration va être sollicité en ce sens. Ce procédé permettrait de sensibiliser plus aisément et d'une façon non artificielle les directions des établissements et leurs équipes pédagogiques, les groupements régionaux d'ingénieurs, les milieux économiques, les responsables régionaux, ainsi que les chercheurs et universitaires. Sur cette base devrait se rassembler avec l'équipe initiale, un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'enquête et de recueil des données et qui suivrait la constitution du réseau régional. A l'issue de cette première expérimentation, un bilan devrait être tiré, recensant les difficultés rencontrées, et les points acquis quant au fonctionnement du programme, les satisfactions, critiques et souhaits des utilisateurs, les développements escomptés pour la recherche. Sur cette base, une mise en place plus large géographiquement et thématiquement pourrait alors être proposée.

Financement

Les moyens financiers ne sont pas encore déterminés; pour autant ils comporteront des crédits de vacations (constitution de fichiers, traitement informatique des données).

Des financements sont d'ores et déjà prévus :

- de la part du M.E.N. (50 000 F pour 1985-1986);
- de la part de la Fondation Européenne de la Science (en cours de demande);
- de la part des équipes impliquées

Financements complémentaires en cours de négocation.

10. CREATION D'UN GROUPE DE RECHERCHE "LIAISON FIXE TRANSMANCHE"

Opération en cours de montage

Objectif

Regrouper les capacités de recherche disponibles pour l'étude pluridisciplinaire des dimensions économiques, sociales, juridiques, politiques culturelles de la réalisation de la liaison fixe Transmanche, et de ses implications au niveau des espaces régionaux, nationaux et européen.

Equipes actuellement impliquées

Les chercheurs qui constituent le premier noyau de ce regroupement appartiennent aux formations suivantes :

- CRAPS (UA 982, CNRS/LILLE II)
- Economie de la Firme (UA 936, CNRS/LILLE I)
- Laboratoire de Géographie Humaine (LILLE I)
- LAST-CLERSE (UA 345, CNRS/LILLE I)
- LEPUR (Laboratoire d'Economie Publique et Régionale, LILLE I)

Coopérations (état provisoire)

- Université du Kent (Canterbury)
- Institut International de Sciences sur les Systèmes Appliqués (I.A.A.)

Organismes impliqués

- Conseil Régional du Nord-Pas de Calais
- Négociation avec les divers acteurs et partenaires.